

II.13 La politique économique

- Politique budgétaire
- Politique fiscale
- Politique des revenus et des prix
- Politique monétaire et du change
- Stratégie d'interventions
- Conclusion
- Notes

La politique économique repose sur les connaissances et l'expérience acquises par les décideurs, et aussi sur leurs capacités à prendre des décisions adaptées aux circonstances, mais selon une logique systémique. La démarche présente une certaine complexité à cause des interactions circulaires asynchrones de causes à effets activées par les ajustements souhaités. Il ne s'agit pas d'une application aveugle de recettes, mais d'un pilotage délicat modulé dans un milieu à la fois influencé et influençant en retour les mesures prises.

I. Politique budgétaire

Inspirée par Keynes, cette politique consiste pour l'Etat à jouer sur le registre de ses dépenses, par exemple, en créant des postes de travail supplémentaires, voire en passant au secteur privé, la plupart du temps, des commandes, le tout sur fond de déficit budgétaire. En réalité, les instruments de cette politique sont plus étoffés en jouant sur les leviers suivants :

- **les recettes :**
 - o jouer sur les tarifs d'imposition,
 - o moduler les taux de progression des impôts indirects
 - o accommoder le pourcentage de la TVA,
 - o introduire, modifier des taxes au gré des circonstances (taxe Tobin p.ex.)
- **les dépenses publiques :**
 - o agir sur les dépenses sociales de solidarité
 - o intervenir sur les salaires des fonctionnaires,
 - o créer des emplois publics, des emplois aidés, etc,
 - o opérer des appuis sélectifs aux entreprises,
 - o lancer des investissements pour des infrastructures,
 - o favoriser les subsides à la recherche,
 - o pratiquer des exonérations fiscales.

Les moyens à disposition de l'Etat sont relativement nombreux. Toutefois, leur application n'est pas immédiate à cause des débats parlementaires à engager dans des conditions de crispation idéologique, de cécité intellectuelle, et de défense d'intérêts égoïstes. Par ailleurs, un premier choix préalable est à faire par les autorités politiques, dans le sens de favoriser une stratégie de l'Offre ou de la Demande ou les deux à la fois. Ainsi, plusieurs pays de l'UE ont pratiqué, pendant de nombreuses années, et aveuglément une politique systématique de la Demande tout en entravant l'Offre, minant par conséquent leur Economie.

Selon les modalités de financement choisies concernant les dépenses marginales, savoir : appel à l'épargne privée indigène ou emprunt auprès du Trésor, l'incidence monétaire sera différente. En effet, dans le premier cas, il est probable de voir les intérêts augmenter à cause de l'effet d'éviction (crowding out) provoqué par la présence de l'Etat sur les marchés financiers. Par contre, le deuxième cas aboutira à une création monétaire venant grossir le volume des liquidités en circulation, conditions propres à une relance économique ou à l'inflation. A noter que dès l'instant où ce type d'action atteint son but, c'est-à-dire débouchant sur une activation de la conjoncture et à une augmentation des revenus échéants aux agents, les rentrées fiscales seront plus importantes en retour, d'où une réduction partielle ou totale du déficit marginal.

La réussite d'une telle stratégie est cependant conditionnée par la capacité de l'Offre de répondre en terme réel à la sollicitation dont elle fait l'objet. Malheureusement, le temps de l'impact des impulsions fiscales et celui de l'Offre ne sont pas identiques d'où un ajustement par le prix plutôt que par le volume. Il convient de rappeler aussi qu'en système ouvert, l'effet change est susceptible de se produire, si une partie de la demande supplémentaire se porte sur les importations accentuant alors le déficit de la BalCom. De ce fait, la monnaie indigène risque de se déprécier avec deux incidences possibles :

- l'augmentation du prix des importations décourage la demande concernée, dans la mesure où elle est élastique ;
- l'inélasticité de cette demande (par ex. le pétrole) induit une inflation importée.

La politique budgétaire est en principe active ; cependant la simple annonce de mesures envisagées à la condition que tel événement se produise (une hausse de prix dépassant 2% par ex.) suffit très souvent à calmer une conjoncture jugée trop effervescente. On est en l'occurrence en présence d'une

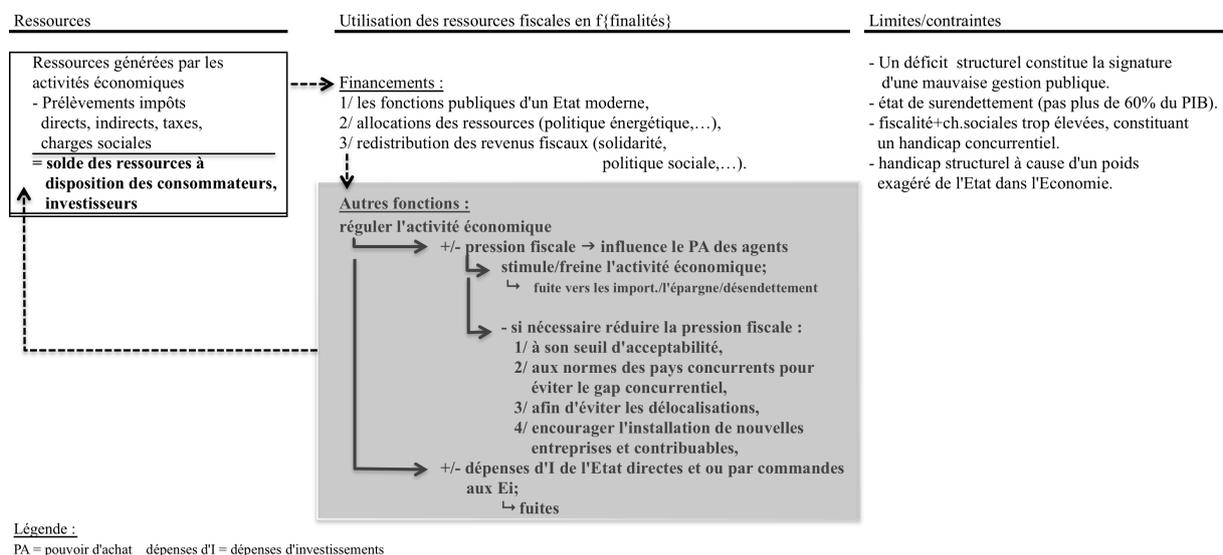
politique suggestive jouant sur les anticipations naturelles que forment tous consommateurs.

La réussite d'un plan de relance suppose donc que la fonction de production soit capable d'assurer le redémarrage des impulsions de croissance. En cas d'échec, il y a lieu de croire que le déficit budgétaire deviendra structurel, obligeant ce même Etat à augmenter ses coefficients d'imposition ou de réduire ses dépenses, dans le but de rééquilibrer son budget, ou à tout le moins de rendre acceptable le coût financier de son endettement.

La politique budgétaire doit donc prendre en compte des objectifs contradictoires susceptibles de compromettre son application. Facteur aggravant, le taux d'endettement du pays est sujet à constituer un obstacle dirimant, d'autant plus si le débiteur se trouve sous la menace d'une dégradation de sa dette par une Agence de notation.

II. Politique fiscale

La politique fiscale se caractérise par de nombreuses causalités circulaires rendant la présentation de cet instrument de régulation particulièrement délicate. Pour cette raison, le recours à un schéma illustre mieux la configuration systémique de l'Economie.



L'utilisation de cet instrument a ses limites quant à son efficacité d'autant plus dans un contexte de déficits des échanges, respectivement du budget de l'Etat, le tout sous une pression fiscale déjà lourde.

III. Politique des revenus et des prix

Ce type de stratégie implique une ingérence directe de l'Etat, soit sous une forme impérative, soit concertée ou contractuelle. En règle générale, l'intervention du gouvernement en matière de revenus est axée sur les salaires, l'idée étant :

- d'arbitrer des négociations entre partenaires sociaux,
- de régler les rémunérations de la fonction publique (souvent pris comme référence par le privé) selon la politique souhaitée,
- de procéder si nécessaire par décret au blocage de salaires.

En principe l'Etat n'ira pas plus loin. Concernant les prix, les interventions publiques directes n'ont plus cours à cause de leur inefficacité sur le moyen terme. Il n'empêche que l'Autorité politique s'immisce occasionnellement dans ce domaine pour des raisons :

- de santé en imposant des taxes prohibitives sur les cigarettes par exemple,
- de libre concurrence en intervenant plus ou moins adroitement, par son bureau ad hoc, lorsque

des fusions ou acquisitions menaces la concurrence des prix.

En fait, l'utilisation de ces deux outils de régulation est efficace lorsqu'il s'agit de donner un coût d'arrêt à une accélération de l'inflation et au processus d'anticipations qui en découle. Compte tenu du caractère fugace de leur efficacité, il est recommandé de relayer de suite ces mesures en utilisant d'autres instruments, par exemple budgétaire, voire monétaire. Ne pas tenir compte de cette particularité c'est alors s'exposer au risque de voir des comportements pervers s'installer (par ex. des marchés parallèles) et des rigidités s'instaurer, bloquant les réponses du système lequel perdra de ce fait une partie de ses capacités d'adaptation.

IV. Politique monétaire et du change

IV.1 Politique monétaire¹

Les mécanismes monétaires et les conditions de régulation des fonctions financières ont été disséqués aux chapitres No II.9, 10 nous autorisant par conséquent une démarche plus rapide. Au préalable, on retiendra que de nombreuses observations statistiques faites dans divers pays ont montré une étroite corrélation entre les périodes d'expansion monétaire et celles d'inflation intense. Cependant, aujourd'hui force est de constater que cette corrélation s'est considérablement émoussée. Il n'empêche qu'à partir de ce lien les Monétaristes se sont attachés à mettre en lumière les mécanismes liant la Monnaie et les Prix. L'Ecole de Chicago a préconisé, avec raison, l'obligation pour l'Etat de surveiller plus étroitement la croissance de la masse monétaire et par suite d'user de ce levier, unique outil, à ses yeux, de réglage de la conjoncture ; cette affirmation est néanmoins trop limitative dans le sens que la politique économique ne peut se résumer à cette seule mesure. En effet, on observe depuis plusieurs années que l'Economie mondiale est gorgée de liquidité assortie de taux d'intérêt des plus modestes. Cette situation correspond à celle décrite par Keynes sous le terme de « trappe de liquidité » où les coûts financiers n'ont plus d'influence marquée sur le tonus de la conjoncture. Cette faiblesse est encore renforcée par une politique frileuse des crédits pratiquée par les banques. Dans ce contexte, il suffirait alors que les taux en question se tendent pour que les Economies des pays développés tombent en récession.

Les banques centrales sont donc obligées de « marcher sur des œufs » et de pratiquer une stratégie délicate en cherchant à concilier des enjeux contradictoires². Dans le cadre de la mission dévolue à la Banque centrale helvétique qui est de conduire la politique monétaire dans l'intérêt général du pays (art. 5 al.2 LBN), et d'approvisionner en liquidités le marché monétaire en francs suisses, elle dispose des outils (art. 9 LNB) suivants :

Fig. No 1 - Instruments de politiques monétaires de la BNS

3 objectifs : 1/stabilité des prix, 2/taux de change, 3/liquidités

Open Market				Prêteur dernier ressort	Change
pension de titres "repo"	Libor 3 mois	émission de bons de la BNS	achat/vente de bons sur marché secondaire	facilités pour resserrement de liquidités	opérations sur devises
1/pension => dépôts de titres éligibles, de rating A 2/avance monétaire jusqu'à échéance et dénouement de l'opération => le taux d'i est fixé par la BNS => injecte des liquidités sur le compte virement des banques => liquidité journalière pour le trafic des paiements	Dépôt Libor au taux de 3 mois + marge En faisant varier la marge la BNS encourage ou décourage le dépôt. => injecte ou résorbe des liquidités sur le marché monétaire	appel d'offre publique à taux fixe ou variable à 1 jour, plusieurs mois, un an => éponge des liquidités	peut acheter ou vendre ses propres bons avant leur échéance	rôle de prêteur en dernier ressort c/pension de titres à 110% de couverture	achat/vente c/devises swap de change
		Dépôts La BNS peut accepter des dépôts avec ou sans intérêts	achat/vente de titres mobiliers en CHF sur les marchés boursiers => injecte ou résorbe des liquidités sur le marché monétaire	Autres dispositions Réserves minimales variables imposées aux banques	achat/vente produits dérivés de change dito sur métaux précieux achat/vente au comptant ou à terme de créances libellées en devises

Remarques : 1/ Concernant les pensions de titres, la BNS fait des appels d'offre. L'emprunteur, en général une banque, doit couvrir le montant de l'avance à 100% par des titres recevables par la BC. Ces titres s'expriment en CHF, \$, €, £ entre autres. Le taux d'intérêt peut être fixe ou variable. 2/L'émission des bons du Trésor a lieu selon une procédure publique d'appels d'offre. La rémunération des dits bons se fait par la méthode de l'escompte. 3/Les facilités pour les liquidités des banques sont assorties d'un taux spécifique avec couverture du montant à 110% par des titres recevables par la BNS. 4/Les banques suisses sont agréées par la BNS et sous certaines conditions d'autres institutions suisses ou étrangères. 5/Les aides exceptionnelles de dernier ressort sont soumises à des conditions particulières, dont notamment la banque débitrice doit être solvable et présenter un risque systémique.

Réf. : *directives générales sur les instruments de politique monétaire du 25 mars 2004, BNS.*

Concernant les impacts provenant de l'emploi des moyens d'intervention précités, ces derniers sont qualifiés de :

direct : il y a impact direct lorsque la mesure utilisée agit mécaniquement sur l'agrégat, voire la variable concernée ;

induit : il y a effet induit lorsque ce dernier est sous l'influence plus ou moins étroite de l'impulsion initiale, après un processus de transformation (trésorerie bancaire => OdeFP) ou de comportement (propension à investir).

A cet égard, et pour éviter dans la mesure du possible des opérations d'ajustement trop ponctuelles, les autorités bancaires de la plupart des pays industrialisés ont adopté, depuis plusieurs années déjà, la méthode des objectifs de croissance monétaire, accompagnée d'une surveillance des agrégats monétaires M1, M2 et M3. En affichant ouvertement sa détermination à maîtriser l'inflation, la BC souhaite cadrer de cette manière les anticipations du public.

IV.2 La politique du change

La politique du change est étroitement liée à celle de la monnaie, puisqu'elles s'influencent mutuellement. Il convient toutefois de distinguer deux contextes, celui où le cours de la devise est arrimé à une autre ou à un groupe d'autres monnaies, et celui où le cours en question est flottant. Ainsi, notre Banque centrale pratique une politique de change défensive en fixant un cours plancher³ du CHF/€ à 1.2 et en laissant flotter le CHF face au \$ notamment. Il convient donc de parler de ces deux stratégies et de leurs incidences sur l'Economie.

Fixation d'un cours plancher - Le fait de geler un tel cours pour les raisons évoquées plus haut revient à en subir les conséquences au niveau de la masse monétaire intérieure. En effet, on a déjà relevé précédemment que la monnaie de base de la BNS avait augmenté de CHF 97,6 mrds en 2009 à CHF 394,3 mrds en déc. 2013, alors que la masse M1 a passé de CHF 377,2 mrds à CHF 546,9 mrds. Une telle expansion aurait dû avoir une incidence sur l'inflation à cause de la relation théorique : $MV = PQ$ chère aux Monétaristes. Or, rien de semblable ne s'est produit du fait que la monnaie de base a tout simplement été réinjectée modérément dans l'Economie ; ainsi, la transmission : monnaie de base => masse monétaire a plutôt été très retenue, en l'occurrence. Il n'empêche, cette stratégie n'est pas sans inconvénient puisque le volume des devises (notamment l'€) détenu par notre BC est très élevé, avec le risque de subir une dépréciation de cette monnaie que la banque faïtière ne pourrait plus contenir. Finalement, s'imposer des parités fixes de change avec d'autres devises (comme la Chine, ou en partie la BNS) constitue un fardeau susceptible de réduire sensiblement les marges de manœuvre d'une politique monétaire.

Change flottant - En la circonstance, la BC est affranchie de l'obligation de soutenir le cours du change dans une marge de fluctuation définie et fixe sauf circonstances extraordinaires. En contrepartie, l'Economie réelle, surtout exportatrice, vit dans une incertitude quant à son prix de vente, pourtant variable essentielle de son Marketing mix. Par contre, dans le cadre strict des échanges commerciaux avec le RdM, les taux flottants permettent, dit la théorie, le rééquilibrage⁴ des balances

commerciales par le jeu des appréciations/dépréciations. A cause du facteur de rigidité de la demande pour certains produits stratégiques, de mesures protectionnistes ou de la volonté d'un Etat dominateur (ou qui voudrait l'être), le cours du change ne répond pas toujours à la théorie telle qu'enseignée.

En outre la mondialisation des opérations financières et la masse des capitaux en mouvement à chaque minute exercent des pressions élevées sur les marchés des devises, contrariant souvent les échanges réels. En bref, la logique financière et la logique économique ne sont pas toujours en accord.

IV.3 Politique monétaire appliquée aux Economies réelle et financière

Afin de simplifier le discours de cette section, au demeurant relativement complexe par ses multiples facettes, le tableau de la fig. 2 en facilite la synthèse. Il servira de référence pour la suite de l'exposé.

Fig. No 2 - Synthèse et référence

	Commentaires/caractéristiques	renvoi		Commentaires/caractéristiques	renvoi
Economie réelle (désignée par ER)	- la politique monétaire est indépendante sous le contrôle de la Banque centrale	(1)	Economie financière (désignée par EF)	- la politique monétaire est sous dépendance des mouvements des capitaux flottants	(6)
	- les effets sur l'ER se font sentir par le change et/ou la variable : intérêt => interactions entre l'ER et l'EF			- les capitaux flottants sont influencés au 1er degré par le rendement ou par la perspective d'une appréciation de la monnaie de placement	(7)
	- le change est flottant d'où l'introduction du facteur : incertitude => les opérations à terme et à options présentent un coût et ne permettent qu'une maîtrise imparfaite du risque de change	(2)		- une politique monétaire visant à la stabilité du change, oblige la BC à jouer sur le registre des taux d'intérêts, taux qui auront un impact sur l'ER => veiller à ne pas maintenir des écarts trop importants entre le T'inflation et le taux de "i" avec le RdM	(8)
	- les anticipations engendrent parfois des sur-réactions des Agents, rendant le cours du change instable (marché nerveux)	(3)		=> les observations montrent que les chocs monétaires se répercutent très rapidement dans l'ER	(9)
	- en cas d'appréciation persistante de la monnaie, les entreprises exportatrices souffriront d'un handicap concurrentiel	(4)			
	- les secteurs : réel et financier sont découplés, d'où des interactions directes ou induites.	(5)			

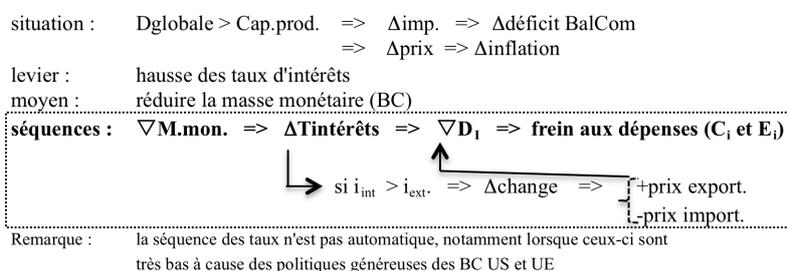
La régulation de la masse monétaire est la meilleure politique en ce qui concerne le secteur des échanges, parce qu'induisant la stabilité des prix et des intérêts.

Les perturbations monétaires sont mieux maîtrisées par la politique monétaire axée sur le change, surtout si les chocs monétaires sont imprévisibles.

Les renvois sont repris plus bas accompagnés de commentaires explicatifs.

Renvoi 1 : Les ajustements de l'offre et de la demande en Economie réelle sont favorisés par le biais de la masse monétaire, selon la séquence suivante :

Fig. No 3 - Choc réel



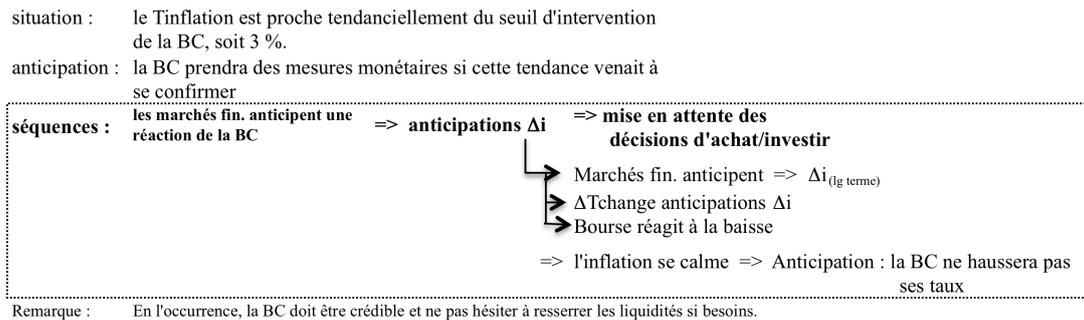
La séquence est bien connue et efficace dans la mesure où l'intérêt⁵ ne se situe pas dans la trappe de liquidité comme c'est le cas aujourd'hui. De plus, l'effet-change pourrait avoir lieu si l'écart des intérêts est jugé suffisamment attrayant.

Renvoi 2 : Dès le moment où des incertitudes sont perçues par le public, celui-ci introduit alors dans son raisonnement des anticipations, manière de conjurer les risques inhérents à un contexte non déterminé, même dans un futur immédiat. La technique visant à parer ces aléas consiste à recourir aux

opérations à terme sur la base de contrat d'option d'achat/vente, aux dérivés, sur titres, marchandises ou métaux précieux. Dans le domaine particulier de l'Economie, on sait que les consommateurs détestent l'imprévisibilité, contexte dans lequel ils ne se sentent pas à l'aise, d'où les stratégies parfois sophistiquées mises en œuvre pour contrer les aléas.

Renvoi 3 : Les anticipations relatives à la réalisation probable d'un événement, dès l'instant où elles sont incorporées dans l'analyse de l'agent, influencent ses décisions avant même que le fait ait eu lieu. La séquence infra représente ce type de comportement.

Fig. No 4 - Les anticipations



En ce qui concerne le facteur « temps », les observations montrent que la transmission de l'effet taux sur l'ER prend 12 à 24 mois.

Renvoi 4 : Une monnaie surévaluée (voir le CHF/€) handicape le secteur des exportations surtout dans le climat très concurrentiel que nous connaissons. Par contre, les importations sont favorisées, notamment concernant les matières premières, dont notre pays est dépourvu. Une monnaie sous-évaluée (reproche fait à la Chine) soutient les exportations et constitue une arme puissante face à la concurrence internationale. Le problème réside dans la difficulté à mesurer le niveau de change équitable entre deux ou plusieurs devises. En effet, l'instrument d'évaluation est formé d'indices comparatifs quelque peu approximatifs.

Renvoi 5 : les séquences de renvoi 1 et 3 montrent bien que l'ER et l'EF sont étroitement liées, parfois avec des intérêts divergents. Cette interdépendance s'est encore renforcée par la mondialisation des échanges et des flux financiers, avec pour impact de réduire considérablement l'indépendance de la politique économique d'un pays, notamment concernant la Suisse.

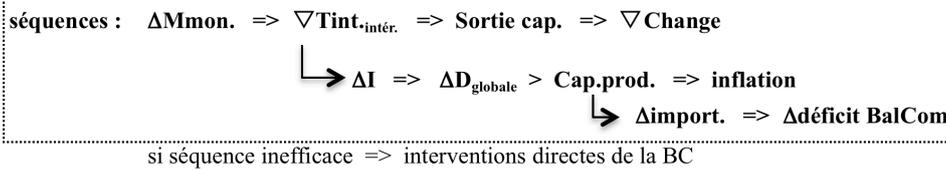
Renvoi 6 : Les capitaux flottants sont constitués de liquidités en quête de placement à court terme. Par leur masse considérable, ils sont susceptibles d'influencer le change d'une monnaie en se portant acheteurs ou vendeurs, cela hors de toute considération économique. Seule la logique financière est ici déterminante, souvent contraire à celle des échanges. En outre, les capitaux en question s'imposent le plus souvent face à l'ER.

Renvoi 7 : La recherche de la stabilité du change avec une autre monnaie (par ex. CHF/€) oblige la BC à utiliser le levier des intérêts parfois aux dépens de l'ER. Il en résulte une divergence de finalité dommageable et difficile à gérer. Ainsi, une politique axée sur le change vise à maintenir un certain rapport de valeur entre la monnaie intérieure et les devises des autres pays. Dans ce cas, la BC jouera sur le registre des taux directeurs de manière à conserver un différentiel entre les intérêts intérieurs et extérieurs, suffisant pour que ce rapport reste stable. De plus, il serait contre-indiqué de maintenir un écart d'inflation trop important avec le RdM ce qui aurait pour effet de déclencher tôt ou tard un ajustement brutal et exagéré. La séquence suivante se réfère à une situation de monnaie intérieure surévaluée par rapport à un cours de référence CHF/€ 1.4.

Fig. No 5 - Change sous surveillance

situation : monnaie CHF surévaluée par rapport au taux de référence

but : réduire le taux du marché en fonction du taux de référence



La défense du change est aujourd'hui difficile à cause de la faiblesse des taux d'intérêt dont le différentiel en terme réel est insignifiant.

Renvoi 8 : Un choc monétaire est interne ou externe selon la définition suivante :

- un choc interne provient d'une politique délibérée de la BC visant à augmenter ou diminuer massivement les liquidités internes et par ce biais favoriser ou freiner la formation de l'OdeFP ;
- un autre heurt est susceptible de se produire lorsque la BC élève fortement son taux d'intérêt directeur dans l'intention de réduire l'inflation ;
- un choc externe se produit lors d'un gonflement brutal de la masse monétaire par l'entrée des capitaux du RdM c'est-à-dire de l'Euromarché, provoquant en l'espèce un accroissement de la capacité de crédits des banques, sauf ingérence de la BC.

Les séquences décrites plus haut révèlent que les instruments d'intervention concernant les stratégies budgétaire et monétaire sont cernés avec précision. Par contre, le résultat souhaité n'est pas nécessairement au bout de la séquence à cause des interactions circulaires qui se produiront entre le **tout** et ses composants.

Diverses sortes de politique économique sont disponibles permettant d'intervenir lorsque le système « Economie » entre dans des phases de rétroactions positives, se traduisant par des réponses inappropriées, voire incohérentes, aux multiples chocs que l'ensemble subit soit de l'intérieur (de ses propres composants), soit de l'extérieur (les autres systèmes). Dans ces cas, l'équilibration du système est rompue et une intervention externe s'avère indispensable au moyen des outils à disposition décrits plus haut et résumés sous la fig. No 6 de la page suivante. Une utilisation combinée des politiques en question est envisageable en fonction des circonstances. Par exemple, les situations tranchées permettent de pratiquer le plus souvent une seule stratégie. Par contre, dès lors que le contexte est flou avec en plus une problématique structurelle, le choix de la politique à appliquer prend une tournure plus délicate à cause notamment des interactions qui se créent suite aux moyens mis en oeuvre, avec comme incidence une modification rapide de l'environnement ayant déterminé les mesures en question.

Fig. No 6 - Inventaire des politiques économiques

Voir page suivante

Fig. No 6 - Inventaire des politiques économiques

Politique	Effets souhaités	Effets secondaires + ou -	Conditions de faisabilité	Contraintes internes	Contraintes externes
budgétaire contracyclique	- relance de la conjoncture par un budget déficitaire => $\alpha e > 1$ - contrecarrer le cycle conjoncturel décroissant	. Δ Demande d'investissements . inflation . Δ endettement . Δ DdFP => hausse des intérêts => Δ Tchge . ∇ Demande de l'Etat en investiss. par report grands travaux	- Capacité de production rapidement mobilisables - ΔI + Multiplicateur - Finances publ. saines	- degré de l'endettement public - formation de l'OdeFP par le système bancaire	- règles de l'UE 60% du PIB - agences de notation - marchés financiers - transmission par les échanges avec le RdM - transmission par les échanges
	- lutter contre l'inflation par un budget excédentaire => $\alpha e < 1$. Δ importation aux dépens de la prod.intérieure => ∇ Tchge . le Rmarg. n'est pas dépensé . Δ inflation . Δ endettement . Δ DdFP => hausse des intérêts => Δ Tchge . ∇ Pouvoir achat agents par la politique fiscale . ∇ Emploi	- ∇ Dglobale	- temps de la mesure et temps de l'effet = asynchrone	- règles de l'UE 60% du PIB - agences de notation - marchés financiers - transmission par les échanges
fiscale	- augmenter le pouvoir d'achat/ investir des consommateurs en réduisant la pression fiscale => relance conjoncture	. la propension à investir ne répond pas à cette incitation . sortie de capitaux => ∇ Tchge => incidence sur la BalCom . Δ DdFP trésorerie . inflation . Δ importations => ∇ Tchge . hausse valeurs actions . entrée de capitaux => Δ Tchge => incidence sur BalCom . ∇ Emploi . baisse valeurs actions . hausse T(i) emprunts à taux variable . impact sans discernement	- Capacité de production rapidement mobilisables - ΔI + Multiplicateur - Finances publ. saines	- degré de l'endettement public - formation de l'OdeFP par le système bancaire	- règles de l'UE 60% du PIB - agences de notation - marchés financiers - transmission par les échanges
	- réduire le pouvoir d'achat/ investir des consommateurs en augmentant la pression fiscale => lutter contre l'inflation	. le change est fixe vis-à-vis de la monnaie dominante . la fluctuation de la masse monétaire est subie par la BC	- ∇ Dglobale (le consommateur cherche à maintenir son pouvoir d'achat)	- temps de la mesure et temps de l'effet = asynchrone - degré Δ T fisc difficile à déterminer pour être suffisamment efficace	- transmission par les échanges avec le RdM
monétaire	- baisse des taux pour relancer la conjoncture par incitation à l'investissement, à l'emprunt - Emploi	. le change est fixe vis-à-vis de la monnaie dominante . la fluctuation de la masse monétaire est subie par la BC	- ΔI + Multiplicateur - éviter la trappe de liquidité - forte corrélation entre $\{i^+\}$ et ΔI	- monnaie forte ou dépendante du RdM - qualité du système bancaire - solde de la BdesPa - Trentabilité capitaux fonds de pension	- pays influent ou sous influence - change flexible ou fixe - écarts entre Tintéret interne et Tintéret du RdM
	- hausse des taux pour lutter contre l'inflation en décourageant la Dglobale et l'emprunt	. interaction ER et EF avec risque d'entraver l'ER	- Niveau d'endettement retenu - Réactivité modérée de l'ER	- monnaie forte ou dépendante du RdM - qualité du système bancaire - solde de la BdesPa	- pays influent ou sous influence - change flexible ou fixe - écarts entre Tintéret interne et Tintéret du RdM
change	- arrimer la monnaie à une devise dominante (p.ex. CHF => €) - stabiliser le change	. lourdeurs bureaucratiques . perte d'emplois sans formation . rigidités des structures	- forte dépendance du secteur des exportations avec le RdM - la BC contrôle la transmission Δ Mmon => Δ OdeFP	- maîtrise du risque de change par la BC - alignement concurrentiel par le prix seulement - une perte partielle d'indépendance économique	- dépendance de la politique économique de la monnaie influente
	- change flexible - indépendance monétaire avec le RdM	. lourdeurs bureaucratiques . rigidités des structures	- stabilité politique - tissu industriel, des services, solide - capable d'affronter la concurrence internationale	- politique fiscale pro ou anti-entreprises - bureaucratie envahissante	- Economie ouverte aux vents de la mondialisation
revenus et prix	- blocage des salaires - salaire minimum - contrôle des prix sensibles - lois anticartels, antimonopoles - accords-cadre avec les partenaires sociaux		- Etat très (trop) présent => tendance au dirigisme	- ces mesures doivent être imposées	- entraves concurrentielles
structurelle	- plans incitatifs - restructuration des régions - encouragement à la formation - création de filières spécifiques		- Etat très (trop) présent => tendance au dirigisme	- capacités financières de l'Etat	- les marchés financiers si recours à l'emprunt

V. Les stratégies d'intervention

L'inventaire supra des instruments de politique économique est complété plus bas par un bref rappel du contenu de ces dernières.

Fig. No 7 - Rappel du contenu des politiques économiques

Politique	Contenu
budgétaire	- pratique de l'excédent/déficit budgétaire à but contracyclique => commandes au secteur privé pour les infrastructures => création d'emplois publics - financement du déficit des assurances sociales
fiscale	- modulation de la pression fiscale sur les ménages et les entreprises par prélèvement de l'impôt sur les revenus - idem par la TVA

Fig. No 7 - Rappel du contenu des politiques économiques (suite)

Politique	Contenu
monétaire	- action sur les taux d'intérêt => par la monnaie centrale - open market sur titres et devises - crédit direct au Trésor - action directe sur la capacité de crédit du système bancaire
change fixe	- arrimage de la monnaie à une devise dominante => perte partielle de l'autonomie monétaire => couper le lien : ΔM_{mon} . => inflation
change flexible	- la monnaie s'apprécie/se déprécie librement => l'autonomie monétaire est préservée => instabilité du change
revenus et prix	- défense de la libre concurrence - protection du salarié
structurelle	- promotion d'un contexte favorable aux intérêts de l'Economie, de la Société, des individus => action continue et sur le long terme

Les diverses politiques évoquées seront mises en application dans le cadre de stratégies de croissance, de correction du déficit budgétaire, de relance, de lutte contre l'inflation, voire la stagflation, de l'emploi et du change. Ces stratégies font appel à plusieurs moyens d'intervention, rarement à un seul. Le tableau qui suit aide, par une lecture rapide, à confronter les caractères significatifs des méthodes utilisées, suivant les cas de figure ; l'aspect réducteur d'une telle présentation doit toutefois être souligné et toute interprétation rigide abandonnée.

Fig. No 8 - Tableau comparatif des stratégies d'intervention

1 = instrument leader 2 = instrument d'appui 3 = intervention très interactive 4 = intervention peu interactive

Objectif de l'intervention	Politiques					
	monétaire	du change	budgétaire	fiscale	revenus/prix	structurelle
Croissance	1	4	2, 3	4	4	2
Relance de l'Offre	1	1	2, 3	2,3	2	2
Relance de la Demande	1	2, 3	2, 3	1	2	4
Lutte contre l'inflation	1	2, 3	1	3	3	4
Création d'emplois	2, 3	2, 3	2, 3	2, 3	4	1
Rééquilibrage de la BdesPa	1	1	2, 3	2, 3	2	2, 3
Change	1	-	2, 3	4	4	2
Contracyclique (budget)	2, 3	2,3	-	1	2	3
Lutte contre la stagflation	1	2,3	1	2,3	1	2, 3

Des commentaires s'avèrent indispensables à la compréhension du raisonnement à la base de l'attribution des notations définies selon la légende en tête du tableau. Rappelons donc chacune des séquences énoncées.

Stratégie de croissance : Son but correspond à maintenir l'Economie sur le sentier de la croissance sans rupture d'équilibre importante. Il suffit donc de pratiquer une politique visant à une augmentation de la Monnaie de base, selon le même ordre de grandeur, pour créer les conditions favorables à un tel dessein. La politique budgétaire, pour autant qu'elle soit constante, contribue à stabiliser l'action du premier instrument, tandis que la politique structurelle participe à la préparation, à moyen terme, de l'environnement propice. Le danger de cette politique est de pratiquer un « stop and go » continu, stratégie préjudiciable à cause de son caractère imprévisible. Dans ces circonstances, les projets à long terme ne trouvent que difficilement leur place.

Stratégie de relance : Il s'agit ici de ramener l'Economie en récession sur le chemin de la croissance, en agissant sur l'Offre et/ou la Demande selon l'origine de la crise. Dans un contexte très ouvert sur le RdM, le couplage de la politique monétaire avec celle du change est indiqué, dans la mesure du

possible, de sorte que leurs effets ne soient pas antagonistes. Afin de ne pas contrarier cette phase délicate, l'Etat se doit de pratiquer une gestion budgétaire et fiscale en cohérence avec le but recherché. Cette dernière séquence reste toutefois sous la contrainte du cumul de l'endettement de l'Etat concerné, dès lors que son plafond dépasse les 60% préconisés par l'UE.

Par ailleurs, ce même Etat devra choisir le point d'appui de la relance, au niveau de l'Offre ou de la Demande, ou des deux conjointement. La thérapie à appliquer sera évidemment fonction du type de stimulation conjoncturelle choisi. En effet, relancer l'Offre ou la Demande (de biens de consommation, respectivement d'investissement) ne fait pas appel exactement à la même stratégie. A ce propos, dès l'instant où l'Offre, c'est-à-dire les entreprises, est handicapée par une fiscalité trop lourde, une bureaucratie envahissante, les ajustements ne seront pas de même nature que ceux relatifs à la Demande.

Vouloir donner un nouvel élan aux échanges est une chose, encore faut-il que le tissu économique soit suffisamment sain pour être capable de réagir. Dès lors que le système est trop contraint, toute reprise viendra se greffer sur un fond déjà fragile d'où une forte probabilité d'échec partiel ou total.

Stratégie de lutte contre l'inflation : l'objet de cette stratégie est de briser le cercle vicieux de la hausse en séries des prix et casser les anticipations à ce sujet. Les interventions monétaires et budgétaires sont à mettre en œuvre simultanément, accompagnées d'actions de soutien par la fiscalité. En outre, le change devra être surveillé de sorte que sa dépréciation ne vienne pas entraver les mesures prises. L'inflation en soi consiste en un processus cumulatif de hausses des prix, alimenté par les anticipations des consommateurs, lesquelles hausses se confirment après dans les faits, et ainsi de suite. Il s'agit en l'occurrence d'un effet **systémique**, c'est-à-dire global, puisant sa dynamique auprès des composants qui le constituent. Cette stratégie évoquée recèle pourtant le danger, malheureusement évitable à grand-peine, d'un effet récessionnaire indésirable. Il est donc question d'un exercice d'équilibre difficile à assumer.

Stratégie de l'emploi : L'Economie est susceptible d'être en phase de croissance alors que le plein emploi n'est pas réalisé. A ce propos, les pays industrialisés, même en période d'expansion, ont affiché des taux de chômage incompatibles avec la notion de plein emploi. Il incombe à l'Etat le soin de minimiser le chômage et d'en réduire les incidences morbides. Cependant, un tel objectif est parmi les plus difficiles à atteindre à cause de la complexité des interactions en jeu. En effet, presque toutes les politiques doivent être mobilisées en appui du but recherché, ce qui complique singulièrement la cohérence de la stratégie suivie. De plus, il est bon de rappeler que le plein emploi ne se décrète pas ; il résulte des décisions multiples émanant des entreprises, lesquelles arbitrent l'utilisation des facteurs de production : Travail et Capital en fonction de leurs coûts respectifs, de leur productivité conjointe, avec, en plus, l'incertitude des ventes menacées en permanence par la concurrence.

Stratégie de correction de la Balance des revenus : le déficit à caractère structurel de cette balance est symptomatique d'un pays vivant au-dessus de ses moyens pour des raisons de productivité insuffisante, de coûts trop élevés, et d'addiction à la consommation. Corriger une telle situation est très difficile parce que demandant un effort considérable de la part de toute la population. De plus, toutes les politiques sont à mobiliser pour rectifier des erreurs érigées en habitude.

Stratégie du change : le but est de maintenir un rapport d'échange de la monnaie intérieure avec celles des autres partenaires extérieurs à un niveau compatible avec la recherche du plein emploi, ou de la croissance ou encore de la stabilité des prix. Dans le cadre d'un change flexible, seule la politique monétaire est utilisable et efficace pour mener à bien une telle démarche. En situation de change fixe, la BC est alors contrainte d'intervenir sur le marché des devises, en se portant acheteur ou vendeur de sa monnaie afin de maintenir le cours du change à l'intérieur des limites fixées.

Stratégie budgétaire contra-cyclique : consiste à pratiquer une politique budgétaire excédentaire ou déficitaire de manière à lisser les cycles conjoncturels. Malheureusement, la voie choisie par plusieurs pays de l'OCDE, a été celle du découvert permanent et d'un endettement cumulé démesuré. En réalité,

le retour à l'équilibre du ménage public constitue un devoir que les politiciens seraient bien inspirés d'assumer. La politique fiscale est l'outil principal à utiliser avec l'appui des autres instruments. Une telle stratégie techniquement ne présente pas de difficulté majeure. Par contre, sur le plan de son acceptation par le public la situation est toute différente, la population étant à juste titre réticente à l'égard du fisc. Par ailleurs, toute ponction fiscale additionnelle est le plus souvent irréversible, conduisant à des prélèvements ahurissants enfermant l'Economie dans un carcan étroit étouffant toute tentative de relance conjoncturelle. Une action visant à réduire les coûts salariaux constitue une autre alternative ; cette dernière sera alors farouchement combattue par les fonctionnaires menacés dans leurs privilèges parfois démesurés. Une stratégie de correction budgétaire est donc impopulaire et présente un caractère structurel difficile à modifier parce que des mauvaises habitudes prises antérieurement, des rentes de situations installées, devront être abandonnées.

Stratégie de lutte contre la stagflation : Il convient de réduire l'inflation et simultanément opérer une relance de l'Economie. Le contexte dans lequel se déroule une telle séquence est très difficile à cause des valeurs d'équilibre trop élevées imposées aux variables de structure, rendant le système inapte à réagir dans ces conditions. Afin de lui restituer sa flexibilité et son tonus, une restructuration en profondeur doit être mise en chantier avec l'intention d'en corriger les inadaptations. Cet exercice est d'autant plus délicat à conduire que les salariés seront touchés par les fermetures d'entreprises obsolètes, sans grand espoir pour beaucoup de pouvoir se recycler, donc avec pour seules perspectives un chômage de longue durée. Souvent une telle situation aurait pu être évitée, si les inadaptations structurelles (coûts salariaux trop élevés, formation insuffisante, production inappropriée, réglementation étouffante, ...) avaient été corrigées immédiatement, hors de toutes considérations politiques, dont on connaît trop les limites. D'ailleurs, la difficulté à maîtriser la stagflation se traduit par le fait que la totalité des mesures doit être mobilisée pour venir à bout de ce mal, cancer de l'Economie.

VI. Conclusion

Les politiques étudiées aux pages précédentes sont autant d'instruments au service des stratégies qu'il s'agira d'activer suivant les objectifs que les autorités se sont assignés. Afin de familiariser le lecteur à ce genre d'exercice, des situations diverses ont été évoquées accompagnées chaque fois d'une suggestion de correction. Avant d'aborder ce dernier thème, et pour sa compréhension, il est utile d'insister sur l'importance des anticipations faites par les acteurs qui, devant les incertitudes des mouvements économiques, cherchent par le raisonnement⁶ ou l'intuition à deviner l'évolution probable que suivront les agrégats pris en référence. C'est d'ailleurs par le jeu de ces anticipations que les interactions des diverses politiques se font. En l'absence de ces conjectures, toute la dynamique du système serait compromise, parce que les décisions des agents, pour être prises, demandent un futur non vide. En règle générale, les facteurs d'incertitude sont à l'origine de ce processus de projection dans le futur. À titre d'exemple on citera : les prix, l'inflation, les intérêts et la politique monétaire, le change, la conjoncture, la concurrence, etc.

La nature à horreur du vide, dit-on, mais l'Economie encore plus. Pour ce motif, l'imprévu est craint, et les : aléa, ambiguïté, confusion, hasard, indétermination, instabilité, versatilité, sont détestés par les consommateurs et les financiers.

Notes

¹ La politique économique est délicate à doser, même si la BC maîtrise la base monétaire et les taux d'intérêt. A ce sujet, l'étude faite par H. Genberg et A. Swoboda montre que, concernant la Suisse, la politique monétaire ne joue pas un rôle absolument décisif, mais elle est toutefois loin d'être négligeable quant à son impact sur la gestion macroéconomique.

² Il s'agit de maintenir des taux d'intérêt bas, tout en surveillant l'inflation. Mais des taux faibles contrarient le rendement des fonds des Caisses de Pension au risque de mettre en péril les rentes à verser et sa capitalisation.

³ depuis lors abandonné (janvier 2015)

⁴ Retenons qu'une dépréciation de la monnaie ne permettra pas automatiquement un rééquilibrage de la balance des revenus. En effet, seules les causes permissives seront présentes, favorables à des ajustements que les agents devront alors effectuer de leur propre initiative, du genre :

- Consommation des produits intérieurs plutôt qu'importés ;
- Orientation de la production indigène vers la demande intérieure et augmentation de celle destinée à l'exportation ;
- Abstention des particuliers, volontaire ou imposée, de dépenser leurs revenus en achat de produits importés.

Si de telles mesures de restructuration sont impossibles à prendre pour des raisons politiques ou sociales, il est alors fort probable que le déséquilibre de la balance des revenus persistera. Il en sera de même si le comportement attendu des agents n'est pas tel que prévu ; par exemple : les consommateurs augmentent leurs dépenses ou l'Etat continue la pratique du déficit budgétaire, tous comportements propices à l'inflation, à des pressions sur les taux d'intérêts et du change.

⁵ Une politique monétaire différenciée est envisageable dans le sens :

- Provoquer une hausse/baisse généralisée des taux ;
- Favoriser par exemple une hausse des taux court terme de sorte que $i_{ct,t} > i_{lg,t}$, dans le but d'attirer des capitaux court terme et ne pas altérer le financement des investissements à long terme.

⁶ L'Ecole des « anticipations rationnelles » a tenté de démontrer que dans un contexte d'informations transparentes, et sans intervention de tiers, les agents seraient capables d'anticiper correctement (donc rationnellement) la ligne que l'Economie suivra, avec une marge d'erreur négligeable. Cette logique est fautive puisqu'elle ignore le caractère systémique de cet ensemble.

II.14 *La politique économique*

- Introduction
- Politique économique en quatre scénarios
- Synthèse
- Notes

Les variantes envisagées sont au nombre de quatre, recouvrant les thèmes suivants :

- 1) *Réveil de l'inflation dont le chiffre est estimé à 2,5 % l'an.
Il s'agit d'une situation limite où l'intervention de l'Etat présente plus un caractère préventif que curatif, ce mal n'étant pas encore profondément enraciné.*
- 2) *Surchauffe conjoncturelle se manifestant par une inflation de 5 %.
Le contexte est difficile à cause des anticipations faites par les agents et nourrissant la hausse des prix, tout en créant, à ce stade, des distorsions structurelles dommageables avec le temps.*
- 3) *Déficit structurel de la Balance des revenus ;
Un pays installé dans le déficit de ses échanges avec le RdM vit au-dessus de ses moyens. Une restructuration de l'Economie devra être entreprise pour corriger ce déséquilibre, dont le caractère permanent en fait la nuisance profonde.*
- 4) *La crise financière 2008/9 révélatrice des faiblesses de certaines Economies.*

I. Introduction

Le 6 octobre 1979, M. Volcker, président du FED, annonce des mesures de lutte contre l'inflation. Les Banques centrales prennent alors conscience qu'elles ne peuvent tolérer que les Economies s'installent dans une croissance des prix à la consommation à deux chiffres; la politique monétaire devient désormais un instrument actif pour combattre l'inflation qui s'est révélée efficace. Cet instrument est un outil à effet global et ses utilisateurs (les Banques centrales) doivent s'accommoder d'une dose d'incertitude quant à son impact ; cette incertitude s'est encore accentuée à cause de la dérégulation financière et des innovations touchant les nouveaux instruments financiers que nous connaissons aujourd'hui.

Par la suite, la politique très (trop) complaisante de M. Greenspan a eu pour effet de maintenir les taux d'intérêt à un niveau dérisoire et pour conséquence d'inonder les Economies de liquidités abondantes. Les répercussions d'une telle politique laxiste se sont manifestées brutalement dès 2008/9 sous la forme d'une crise mondiale financière et ensuite économique impliquant des chiffres colossaux.

Cette brève introduction montre au lecteur combien les Economies : réelle et financière sont étroitement liées, avec pour corollaire la difficulté à conduire une stratégie cohérente, dans un cadre qui se transforme continuellement. Après avoir procédé à l'inventaire de la boîte à outils de la politique économique, le moment est venu de décrire leur emploi. Pour ce faire, l'utilisation des scénarios mentionnés plus haut, méthode certes réductrice, est cependant un moyen didactique éprouvé qu'il convient de pratiquer maintenant.

II. La politique économique en quatre scénarios

Scénario No 1 : Evolution du PIB en croissance, accompagnée d'un réveil des tendances inflationnistes qui pourraient dépasser 2,5%.

Correctifs : Dans le but d'éviter ce piège, il est prévu de calmer la conjoncture et de la conduire sur le chemin de la croissance équilibrée.

Moyens d'action : Les possibilités d'agir seront considérées au niveau global. En principe, dans un tel contexte, on utilisera une thérapie douce qui ne remet pas en question la valeur des variables lentes du système (par ex. : $\beta_{c,l,e}$ - $Tf_{m,l}$ - $Timp_{(m,l,e)}$). Le but de cette intervention sera d'agir sur la Demande globale et sur le pouvoir d'achat des consommateurs.

Afin de réduire la pression de la demande, il s'agira de jouer sur les capacités de dépenses des ménages, des entreprises et de l'Etat. La propension à investir est sensible au coût du capital emprunté, ou autofinancé ; par conséquent, un resserrement des liquidités bancaires sera provoqué en freinant l'expansion de la masse monétaire. Il s'ensuivra donc une hausse des taux d'intérêt, laquelle découragera les nouveaux projets d'achat de biens d'investissement ou de consommation. De plus, l'Etat réduira ses dépenses en pratiquant, si possible, une politique budgétaire tendant à l'équilibre.

Interférences : En système ouvert, des interférences pourront se produire, dans le sens suivant :

- Les importations d'un produit voient leur prix augmenter par suite d'une demande dépendante (donc inélastique) et persistante (le pétrole par ex.) ;
- Le cours du change de la devise subit une baisse sur les marchés, les risques d'inflation étant anticipés ;
- Des revendications salariales induisent un accroissement des coûts qui, si la demande est relativement rigide, sera répercuté sur le prix de vente.

De telles interférences sont susceptibles de rendre caduques les mesures initiales. Dans ce contexte, des correctifs d'appoint devront être envisagés de manière à neutraliser ces distorsions.

Réponse du système : L'action sur les propensions va, en principe, entraîner une réaction du dispositif qui sera :

- Dans le sens souhaité, se manifestant par une contraction de la Demande globale provenant de la renonciation à de nouvelles dépenses ;
- La recherche d'un autre mode de financement, le crédit « fournisseurs » par exemple ;
- Le report sur le prix de vente (pour autant que la demande le permette) de l'accroissement des coûts financiers, d'où un effet inflationniste ;
- La hausse des taux intérieurs (à court terme) est à même d'attirer des capitaux étrangers, tandis que les taux long terme demeurent inchangés ;
- Touché dans son pouvoir d'achat, le particulier sera tenté de le conserver par des revendications salariales ou en épargnant moins ;
- Le monde politique réagira par une crispation sous l'influence des lobbies impliqués.

Dans le cadre de ce type d'intervention préventive, l'action reste générale et globale. Des mesures sectorielles seront envisageables par l'utilisation de l'imposition fiscale différenciée. La Banque centrale incitera le système bancaire à relever sélectivement les taux de crédit en gelant ceux concernant plus particulièrement les prêts hypothécaires à cause de leur impact sur les loyers (indexation).

Scénario No 2 : La surchauffe est installée avec une inflation de 5%, menaçant d'augmenter encore.

Correctif : Une intervention énergique est nécessaire pour briser le cercle vicieux qui s'est enclenché et ramener la conjoncture dans des limites de croissance acceptables.

Moyens d'actions : Dans ce contexte, un arsenal de mesures plus complet mais aussi plus violent dans ses effets sera utilisé. De telles mesures seront, même si nécessaire, dirigées sur les variables lentes du système de manière à agir sur ses structures. Le but sera, dans le cas présent, non seulement d'opérer sur la Demande globale, mais également sur tous les facteurs susceptibles d'alimenter l'accroissement des prix.

Au plan monétaire, la Banque centrale pratiquera une politique très restrictive en matière de taux d'intérêt court et long terme. Cette politique sera renforcée par des limites à la croissance des crédits bancaires et des emprunts sur le marché des capitaux. Des réserves spéciales devront être constituées auprès de la BC, dans le but bien précis de freiner la capacité de crédit des banques. Afin d'éviter une entrée intempestive de capitaux, des entraves seront placées du genre :

- Interdiction de rémunérer des capitaux étrangers ;
- ou même application d'intérêts négatifs.

Toujours au niveau monétaire, et dans la mesure où la hausse des intérêts n'a pas les effets escomptés, des interventions directes sur le marché des devises seront possibles de manière à hausser le cours de la monnaie de sorte que les exportations soient freinées et que l'inflation importée soit réduite. Les facteurs de production seront également touchés par des prélèvements fiscaux (directs ou indirects) plus sévères, l'intention étant d'amoindrir le pouvoir d'achat des consommateurs. L'Etat montrera l'exemple en diminuant drastiquement ses commandes aux secteurs privés et en reportant des projets d'investissements à plus tard. En complément, des restrictions directes aux importations seront également envisagées de manière à entraver la Demande globale.

Les interférences : Dans un tel contexte, des interférences vont se produire ; elles sont résumées :

- l'inflation est importée parce qu'attachée à des produits à demande inélastique ;
- le mouvement de baisse de la devise devient incontrôlable ;
- la différence des taux fixe attire des capitaux étrangers en quête de placement ;
- l'évolution des dépenses publiques va dans le sens d'un accroissement au lieu d'une diminution ;

- le choix des priorités économique est mal assumé en raison de contingences politiques ;
- l'effet de freinage pourra se transformer en un blocage et dégénérer brutalement en une récession non souhaitée. A cet égard, le contexte d'austérité s'inscrit de nos jours dans un cadre dépassant les frontières avec pour résultat une synchronisation des effets qui s'amplifient d'un pays à l'autre ;
- une échéance électorale importante incitera les autorités publiques à reporter ou atténuer des mesures économiques impopulaires.

Réponse du système : Les mesures prises vont entraîner une réponse, dans le sens :

- les propensions à consommer/investir vont diminuer dans la proportion souhaitable pour alléger la pression de la Demande globale ;
- à partir d'un certain seuil, l'atteinte au pouvoir d'achat des salariés entraînera des revendications syndicales allant parfois jusqu'à la grève ;
- le système bancaire cherchera à se financer sur l'euromarché ;
- une réaction de frustration succédera à l'annonce de nouveaux prélèvements fiscaux, d'autant plus si l'Etat donne l'impression de ne pas restreindre ses dépenses ;
- les anticipations deviennent pessimistes d'où une détérioration du climat conjoncturel et social suivi d'un retournement des tendances de fond.

Dans le présent scénario, les correctifs pris seront plus rigoureux et plus étendus. A relever encore que la plupart des mesures de défense ont une portée globale, sans discernement. Cependant, le système n'est pas homogène d'où une contradiction qu'il serait opportun de lever en pratiquant une thérapie dirigée plus spécifiquement sur les domaines concernés. Ainsi, l'efficacité des mesures serait améliorée sans pénaliser les secteurs sains. Cela suppose toutefois d'avoir à disposition des flux d'informations plus denses qu'aujourd'hui et une capacité de traitement de ces données plus élevée.

Scénario No 3 : Situation de déséquilibre des échanges commerciaux, dans le sens d'un déficit chronique de la balance des revenus (BdesR).

Correctifs : Il s'agit d'interrompre ce trend aux conséquences dommageables du type :

- déperdition des réserves : or et devises de la Banque centrale ;
- situation d'endettement vis-à-vis du RdM exagéré par rapport à la norme UE (60% du PIB).

Causes permissives : Une telle situation se développe et prend un aspect permanent lorsque certaines conditions sont réunies, comme :

- brusques besoins économiques nés d'une action militaire ;
- décalage structurel entre la production et la demande intérieure, favorisant un excédent des importations ;
- état de dépendance vis-à-vis du pétrole et autres matières premières ;
- programme de développement des infrastructures financé par un endettement massif et faisant appel à des compétences extérieures.

Outils d'intervention : La caractéristique d'une telle situation réside dans le fait que la population vit au-dessus de ses moyens, ou en d'autres termes de ses possibilités. En ce qui concerne les trois premiers points énoncés ci-dessus, il s'agira de pratiquer une politique d'austérité. Une action en profondeur sera entreprise dans le but de favoriser l'industrie des exportations par le recours :

- à une dépréciation du cours de la monnaie ;
- au financement des secteurs de pointes ;
- à la garantie contre les risques à l'exportation ;
- à des accords commerciaux au niveau des Etats ;
- à un abaissement du coût brut des rémunérations, entre autres au niveau des charges sociales.

Des restrictions seront éventuellement décrétées à l'encontre des importations sous la forme de mesures protectionnistes ouvertes ou camouflées. De plus, pour garder, voire augmenter la compétitivité des produits à l'exportation, la politique salariale devra être plutôt retenue et des subventions directes ou indirectes pourront être accordées, contrairement d'ailleurs au code de bonne conduite commerciale. En plus de l'action visant à relancer les exportations, il s'agira de réorienter l'offre intérieure vers des produits indigènes plutôt qu'importés.

Les interférences : Conjointement aux corrections envisagées, des refus seront brusquement activés, venant perturber la portée des interventions prises. Par exemple :

- les capacités coercitives de l'Etat sont trop faibles pour pouvoir imposer des mesures suffisamment draconiennes ;
- un blocage latent psychologique existe chez l'individu empêchant une acceptation volontaire des sacrifices demandés ;
- le degré de dépendance vis-à-vis des importations constitue un obstacle à une adaptation rapide de ces dernières ;
- le coup d'arrêt donné à la conjoncture risque de tourner en récession ;
- une attitude politique constamment critique envers les entreprises est peu propice à un consensus national sur la nécessité d'entrer en période d'austérité.

Réponses du système : Les réponses du système sont à même de prendre les formes suivantes :

- la réduction des importations est obtenue en substituant des produits étrangers par des produits indigènes ;
- les ajustements des structures de l'Economie ont lieu conformément aux prévisions ;
- la recherche d'une plus grande indépendance par la diversification des approvisionnements ;
- réactions syndicales plus ou moins vives rejetant l'austérité demandée. Refus également de toute réadaptation et recomposition du système ;
- mesures de rétorsion prises par les autres partenaires commerciaux aux barrières protectionnistes ;
- la réduction du pouvoir d'achat des consommateurs se reporte sur les produits intérieurs plutôt qu'extérieurs ;
- l'ajustement par l'effet change est bloqué.

Il est possible de voir des réponses parasitaires amortir les effets des mesures prises initialement, obligeant ainsi à renforcer le programme des corrections prévues au départ.

Scénario No 4 : Crise 2008/9 financière => crise économique => fragilité de certains pays mise en évidence => structures inadaptées à corriger.

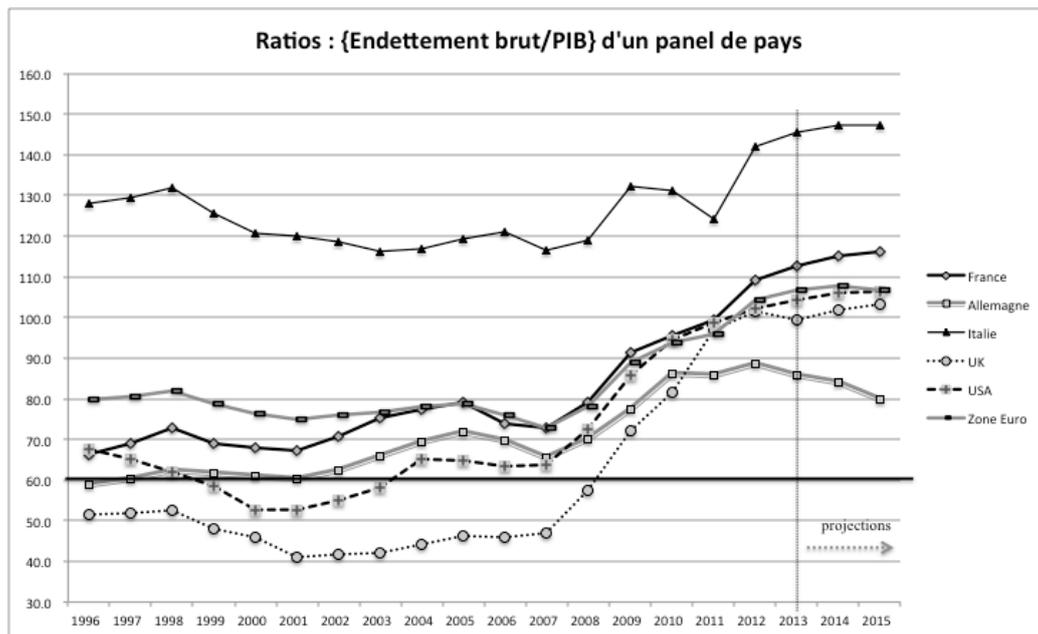
Constat : La complexité du scénario présenté mérite un développement. La crise financière a révélé crument l'intensité du surendettement de nombreux Etats, surendettement qui allait encore s'accroître afin de soutenir à coup de milliards d'euro et de dollars l'Economie financière mondiale menacée d'un collapsus. Cette crise s'inscrivait dans un environnement économique en pré-récession.

La fig. No 1 infra illustre bien l'évolution morbide des dettes publiques qu'aucun pays concerné n'osait interrompre de lui-même.

Fig. No 1 - Ratio de l'endettement brut par rapport au PIB d'un panel de pays

Voir page suivante

Fig. No 1 - Ratio de l'endettement brut par rapport au PIB d'un panel de pays



Source : Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, no 95.

Commentaires : La statistique tirée des données de l'OCDE montre que depuis de nombreuses années des pays importants : France, Allemagne, Italie, Grande-Bretagne, et les USA se complaisent dans un coefficient d'endettement au-dessus de la norme UE de 60% du PIB. Il est piquant de constater qu'en moyenne les pays de la zone-€ maintiennent depuis longtemps leur ratio proche de 80% pour ensuite s'élever au-dessus de 100% à partir de 2012. Même si la crise de 2008 contribue pour beaucoup à cet état, il n'empêche qu'en prenant à la légère le critère en question, les autorités politiques du moment ont pratiqué une gouvernance irresponsable.

En outre, les banques déjà secouées par les événements précités voyaient leurs créances contre certaines nations dangereusement menacées. Ces créances-pays présentaient et présentent encore des montants considérables dans un enchevêtrement interbancaire donnant un caractère systémique dur aux relations mondialisées des banques et des banques centrales. A cela s'est ajouté l'éclatement des bulles boursières et immobilières venant singulièrement aggraver ce tableau clinique.

Par ailleurs, des arrières pensées politiques ont conduit des gouvernements à adopter des lois sociales généreuses, mais dépassant la capacité productive du pays. Par exemple :

- le choix de réduire les heures légales de travail constitue un poids en termes de coûts très lourd et dangereux à cause de la longue sappe exercée sur l'Economie réelle ;
- toujours dans ce même esprit, des charges sociales variées se sont empilées au fur et à mesure des diverses majorités pour aboutir à des prélèvements excessifs coûteux au point d'anéantir la capacité concurrentielle des entreprises ;
- finalement, la fonction d'Offre a subi de constantes attaques, incitant alors les entreprises à délocaliser leur activité, pour des raisons de coûts mais aussi de confort, et de sécurité du droit ;
- par contre, la fonction de Demande a été privilégiée par notamment une politique de redistribution des revenus excessive financée par des prélèvements fiscaux (taxes, charges sociales, TVA, etc.) très élevés installant le système à l'intérieur de structures rendues rigides et étouffantes.

Pour plusieurs pays ces choix se sont révélés plutôt néfastes, contribuant ainsi à fragiliser l'appareil de production. A ce propos, on songe :

- les comptes sociaux sont devenus déficitaires en permanence obligeant l'Etat à recourir régulièrement aux emprunts (intérieurs ou auprès du RdM), jamais remboursés et faisant boue de neige.
=> il s'agit d'emprunts non productifs dont le coût et le remboursement devront bien être payés par la population.
- la Demande dopée par la redistribution, en partie à découvert, des revenus sociaux, d'une part, l'effilochage du tissu industriel appauvrissant l'Offre intérieure d'autre part, ont eu pour effet de rendre la BalCom constamment déficitaire, aggravant conjointement l'endettement global du pays.

Ce contexte se traduit par une matrice R/C dont les variables sont sollicitées exagérément et dont la capacité d'ajustement est alors sérieusement grippée. Les fig. No 2 et 2a qui suivent ont pour objet d'illustrer cette assertion.

Fig. No 2 - R/C d'un pays très endetté

Matrice R/C - pays plongé dans les déficits								
	R(mén)	R(Ei)	R(état)	Comptes sociaux	offre intérieure	Export.	Import.	PIBglob.
PIB(mén)	1'192'029				1'192'029	237'292	251'090	1'178'231
PIB(I)		394'611			394'611	322'934	349'591	367'954
PIB(état)			513'668		513'668	0	0	513'668
RnonD	44'263	0	0		44'263			
Impôts	131'871	67'538	-199'409					
Pa ch.soc.	269'237			269'237				
Prél. ch. soc.		251'736		251'736				
acte[E-]		-40'336	-26'882		-84'719			
BalCom	-13'798	-26'657	0		40'455			
Total	1'098'926	673'549	287'377		2'100'307	560'226	600'681	2'059'853
					2'100'307	40'455		2'059'852
Ménages		Entreprises		Etat	1.000	Provenance des liquidités	Origine des besoins	
Alpha(c)	0.964	Alpha(I)	1.114	Alpha(e)	1.095	ménages	44'263	0
Beta(m)	0.533	Beta(I)	0.327	Beta(e)	0.140	E(i)	0	-40'336
Tf(m)	0.120	Tf(I)	0.100			Etat	0	-44'382
Texp.(m)	0.201	Texp.(I)	0.878	Texp.(e)	0.000	RdM	40'455	0
Timp.(m)	0.211	Timp.(I)	0.886	Timp.(e)	0.000	Total	84'718	-84'719

Fig. No 2a - R/C d'un pays avec excédents

Matrice R/C - pays avec BalCom excédentaire								
	R(mén)	R(Ei)	R(état)	Comptes sociaux	offre intérieure	Export.	Import.	PIBglob.
PIB(mén)	339'786				339'786	85'649	80'584	344'851
PIB(I)		119'192	5'000		124'192	223'880	167'191	180'881
PIB(état)			66'120		66'120	0	0	66'120
RnonD	34'302	14'963	15'205		64'471			
Impôts	27'173	24'341	-51'514					
Pa ch.soc.	38'949			38'949				
Prél. ch. soc.		36'231		36'231				
acte[E-]		0			-2'717			
BalCom	5'065	56'689	0		-61'754			
Total	362'313	194'728	34'811		530'098	309'529	247'775	591'851
					530'098	-61'754		591'851
Ménages		Entreprises		Etat	1.000	Origine des liquidités	Origine des besoins	
Alpha(c)	0.908	Alpha(I)	0.888	Alpha(e)	0.851	ménages	34'302	0
Beta(m)	0.612	Beta(I)	0.329	Beta(e)	0.059	E(i)	14'963	0
Tf(m)	0.075	Tf(I)	0.125			Etat	15'205	-2'717
Texp.(m)	0.248	Texp.(I)	1.273	Texp.(e)	0.000	RdM	0	-61'754
Timp.(m)	0.237	Timp.(I)	1.403	Timp.(e)	0.000	Total	64'471	-64'471

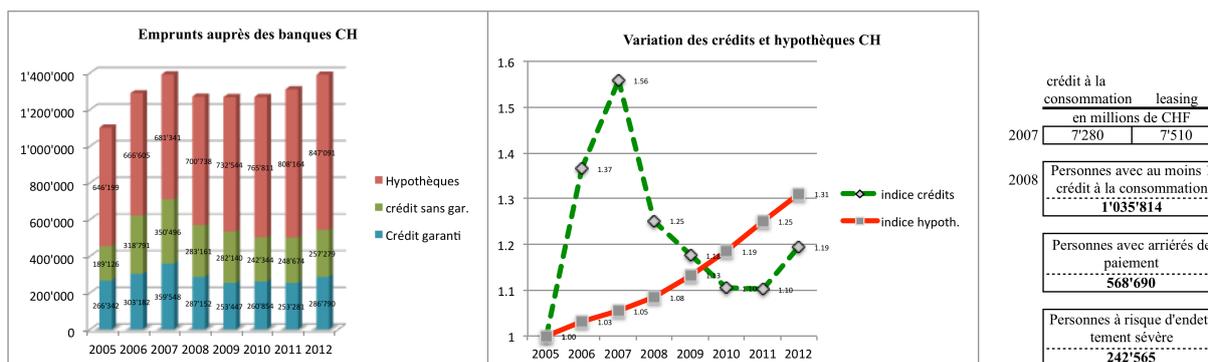
Remarque : à l'évidence, greffer sur cette matrice des mesures de relance pour le retour au plein emploi est envisageable, alors que la matrice No 2 présente, elle, un terrain stérile.

Commentaires :

- La 1ère matrice se réfère à un pays dont la structure est mal engagée sur la voie des déficits chroniques. Cet environnement se caractérise par des valeurs très élevées des $\alpha_{c,le}$ et par des besoins pressants en liquidité dont le 47,8% est obtenu du RdM.

- Le 52,4% des dits besoins est exprimé par l'Etat, tandis que le 47,6% l'est par les entreprises et les autres investisseurs. Les échanges avec le RdM sont déficitaires, soit le 2% du PIB, signature d'une productivité insuffisante et d'une Demande inadaptée.
- Sur un tel terrain, toute procédure de relance de l'Economie se heurte à un endettement cumulé déjà excessif (voir fig. No 1). En outre, il devient difficile de solliciter plus les propensions α (relance par la demande de consommation) et αI (relance par l'investissement). En effet, toute hausse des variables précitées bute contre des réticences de plus en plus fortes à tel point que toutes incitations à dépenser/investir plus s'avèrent vaines.
- L'intervention directe de l'Etat est indiquée dès lors que les propensions en question ne sont plus à même de réagir. Cependant, le stock exagéré de dettes joue le rôle de frein à l'emprunt d'autant plus si les marchés financiers considèrent que les tentatives d'assainissement amorcées sont trop timides.
- L'endettement des privés, des entreprises, est sujet à constituer un risque dès que la conjoncture s'oriente vers la récession. En l'occurrence, les débiteurs trop endettés s'efforceront de réduire leurs engagements, contribuant ainsi à accentuer encore le refroidissement conjoncturel. En outre, les actifs affectés à la garantie des emprunts subiront un fléchissement de leur valeur (si ce n'est un effondrement) incitant les prêteurs à exiger le remboursement partiel ou total de leurs créances, générant ainsi une autre impulsion négative. Les fig. 3, 3a et 3b mettent en évidence l'importance des emprunts contractés par les agents helvétiques des banques et des opérateurs de leasing.

Fig. No 3, 3a et 3b - Stock des emprunts auprès des banques CH



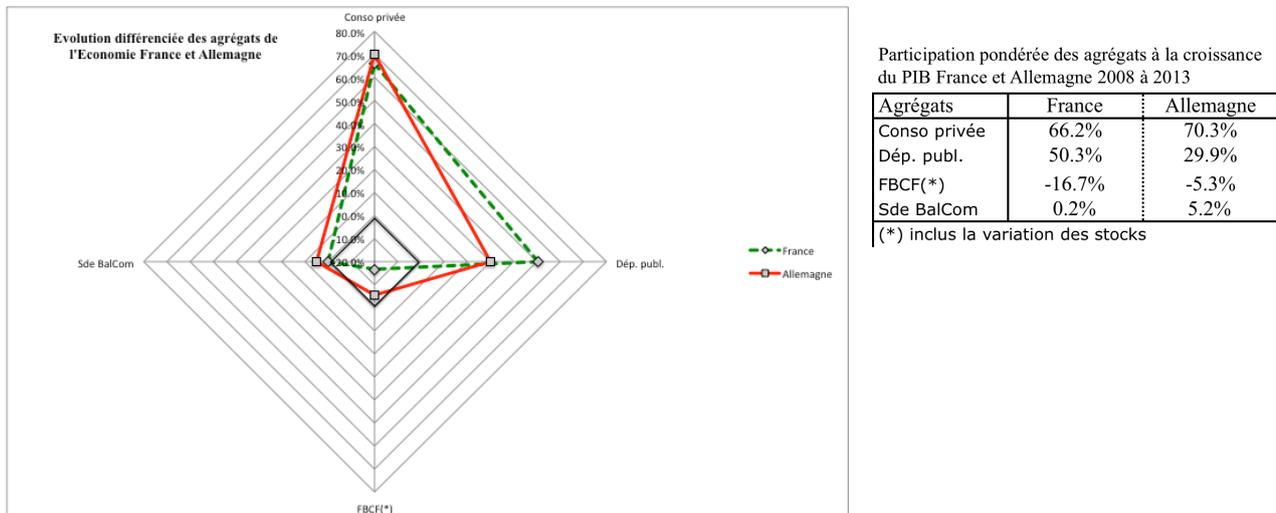
Source: OFS, Enquête sur les revenus et les conditions de vie, SILC-2008 version 25.08.11.
 Source :Die Banken in der Schweiz 2012 / Les banques suisses 2012 A19

- Réduire les déficits publics structurels débouche sur la nécessité d'abaisser sévèrement le seuil des dépenses de fonctionnement et des prestations sociales, et/ou d'augmenter encore les impôts directs et indirects. En procédant de la sorte, ces mesures contribuent soit à diminuer la Demande, soit à redimensionner les services publics. Ce recours à l'austérité n'est cependant pas propice à une impulsion conjoncturelle bien au contraire, d'où le paradoxe à lever par des mesures appropriées.
- La 2^{ème} matrice R/C présente une tout autre structure, plus allégée, plus apte à répondre à une sollicitation de relance de l'activité économique. Cette Economie n'est pas engagée dans une impasse comme la précédente.

La description de ce 4^{ème} scénario, qui concerne de près, ou de moins près, les membres de l'UE, s'exprime dans une configuration monétaire inachevée. En effet, l'UE, bien que dotée d'une Banque centrale, s'est trouvée paralysée lorsque la crise de la Grèce fut avérée. Il en est résulté un cafouillage politique à peine croyable avant que des mesures crédibles soient mises en œuvre afin de juguler les effets systémiques en train de s'activer. Aujourd'hui, la BCE s'est dotée des moyens lui permettant d'agir efficacement sur les marchés financiers et les banques. Il n'empêche que l'UE est toujours dans l'impossibilité d'influencer la politique budgétaire de ses membres, dans le sens d'une pratique contractuelle ; il ne s'agit pas d'uniformiser, mais de l'adapter selon les circonstances propres à chaque membre, tout en continuant de réprimer toute velléité de recourir constamment à la facilité de l'emprunt. De plus, sous le couvert d'une même monnaie, les Economies de la zone Euro se sont développées de manière disparate, les uns dans un sens vertueux, d'autres selon un choix très risqué.

A ce propos considérons deux options de politique économique, de deux pays, la France et l'Allemagne. L'orientation de leur développement dans la période 2008 à 2013 est révélée par la fig. No 4 sous la forme « radar ».

Fig. No 4 - Part des agrégats à la croissance du PIB, respectivement de la France et de l'Allemagne



Commentaires : les agrégats du graphique supra ont participé chacun à la croissance du PIB, selon une intensité qui confirme bien les choix faits en termes d'Offre ou de Demande.

- Concernant les deux pays, on observe que la croissance de la consommation privée est très proche, soit 66,2% et 70,3%.
- les dépenses publiques de la France sont caractérisées par un taux de croissance nettement plus élevé que celui de l'Allemagne.
- La FBCF est, pour l'Allemagne, légèrement inférieure en 2013 par rapport à 2008, soit - 5,1% tandis que la France affiche un recul de -16,7%.
- Le solde des BalCom ont tous deux augmenté dans cette période, à la différence que la BalCom germanique est excédentaire, tandis que la BalCom gauloise est négative.
=> la croissance économique de ces deux nations n'est pas structurée à l'identique. On relève que la France persiste dans une structure de développement qui n'est pas recommandable.

Les correctifs : Agir sur deux axes, l'un à caractère global, l'autre se référant plus particulièrement aux entreprises, et incidemment à la population.

Axe premier :

- La crise en question, par son ampleur, a ébranlé bien des certitudes en révélant les mauvais choix faits par certains gouvernements, cela de manière persistante durant de nombreuses années. Dans ces pays, la classe politique a failli, cédant à la facilité et à la pensée économique dominante, comportement s'adossant à une idéologie partisane inadaptée.
=> La confiance auprès de la population reste à reconquérir ; il s'agit donc d'assainir la politique.
- Des choix pénibles sont à faire par les Gouvernements qui devront oser les assumer.
- La logique systémique est à adopter, notamment dans la conduite des affaires publiques. Cette logique surplombe la logique cartésienne en la complétant lorsqu'il est à craindre que des interactions circulaires se produisent ou devraient se produire.

=> La difficulté de pratiquer ce raisonnement réside dans le fait que lorsque la décision de faire ou de s'abstenir est prise, le feed back peut s'activer dans un laps de temps

relativement long, de sorte que l'effet négatif, bien que perçu, n'est pas pris en compte parce qu'éloigné du temps présent.

Il est à croire que le cerveau humain marque une préférence immodérée pour le présent¹ tout en ignorant l'avenir, même si, sur ce dernier, pèse une lourde menace. L'exemple du réchauffement climatique, conséquence des activités humaines, déjà dénoncé en 1977 (Science & Vie, octobre 1977, No 721), est une illustration de cet aveuglement.

- Précédemment, le constat que l'Economie avait pris le pouvoir a déjà été énoncé, tous les discours politiques étant imprégnés d'Economisme. Le résultat on le connaît trop bien. Il est donc indispensable que cette discipline soit remise à sa juste place au sein de l'ensemble des autres systèmes dont elle fait partie. Après les avoir définies, les finalités de ces derniers sont à inclure dans une Charte afin de sauvegarder la cohérence des projets durables de société, par rapport à la méta-finalité.

Axe deuxième : L'Etat se doit d'être en rupture avec le passé et de créer un « big bang » politique par des mesures à court, moyen et long terme. Ces mesures seront entre autres :

- L'endettement de l'Etat, dans la mesure où il est excessif, est à diminuer impérativement, surtout la part dévolue aux dépenses improductives. Cette réduction serait alors assurée par un relèvement temporaire de la TVA. L'appel à cette ressource n'est pas inique du moment que la population a profité longtemps de ces largesses permises par l'emprunt.
- Les prestations sociales trop généreuses sont à diminuer de telle sorte que seul leur financement par l'Economie indigène soit assuré, mais sans prélèvements exagérés. Dans la foulée, il serait donc indiqué que les charges sociales excessives entravant la compétitivité des Ei soient aussi éliminées, d'où des arbitrages difficiles à faire. Comme le chirurgien, le pouvoir politique ne doit pas hésiter lorsqu'il tranchera.
- L'entreprise est à considérer comme un modèle obéissant à sa logique propre ; mais rappelons que tout dispositif est soumis à des règles communes à tous. A ce titre, la flexibilité de fonctionnement, ou en d'autres termes la zone de viabilité du système doit être préservée. Par conséquent, les variables d'ajustement ne doivent pas être entravées sous peine de rigidifier les structures de l'ensemble et de le fragiliser. Il s'agit d'une loi systémique incontournable qui s'impose qu'on le veuille ou non.

Ainsi, le facteur de production Capital fait partie des immobilisations dont la proportion dans le processus de production est très élevée. Des deux variables d'ajustement restantes, la main-d'œuvre et le cash flow libre, la dernière est malheureusement très faible, voire nulle. Il ne reste donc que la part Travail comme élément de flexibilité. Si, par un corpus de lois contraignantes ce facteur est bloqué, c'est alors tout le système {entreprises} qui se trouve compromis, enserré dans des limites de fonctionnement tellement étroites qu'il va décrocher, se mettant en activité minimale ou en se délocalisant².

En l'espèce, la seule issue envisageable est donc de voir les entreprises recouvrer une profitabilité correcte grâce à une EVA positive, d'une part, tout en facilitant les restructurations d'entreprise, d'autre part.

- La matrice R/C, présentée au cours des chapitres précédents, met bien en évidence que son équilibre dépend notamment de l'intermédiation bancaire réussie entre l'OdeFP et la DdeFP. De plus, rappelons aussi que l'impulsion ΔI et ses dérivés, condition d'une expansion robuste du PIB, sont financés ex ante par l'acte {désépargne/emprunt} des Entreprises. Il suffit alors que le recours au crédit devienne difficile pour que les impulsions de croissance s'éteignent et la relance conjoncturelle aussi.

=> Il convient d'insister sur le fait que l'investissement joue le rôle de clé de la croissance !

- Malheureusement, on constate qu'après une période de folle témérité, les banques ont choisi la prudence, voire la frilosité, concernant les octrois de crédits aux entreprises. Cette politique inepte contribue au blocage des relances conjoncturelles, si ce n'est au maintien des Economies dans le marais de la stagnation. Ce comportement craintif est le résultat d'une rupture générale de confiance et de dynamisme, les dirigeants concernés au même titre que les

politiciens sombrant dans la facilité et la répétition des bavardages usés à la corde. Cette attitude ne peut durer, d'où la nécessité impérieuse de revenir à une politique de crédits prudente, mais active.

- Même en surendettement, l'Etat concerné ne doit pas hésiter à recourir à l'emprunt pour lancer des programmes d'appui dans les domaines : R&D, formation, infrastructures. Conjointement, la bureaucratie, la fiscalité, les lois tatillonnes feront l'objet d'un sérieux allègement, de même que le poids des institutions publiques. Ce travail coûteux de remise en ordre s'inscrit dans une durée de plusieurs années et ne doit surtout pas être interrompu.

Les interférences : Dans le meilleur des cas, les mesures prises ne sont pas contrecarrées par des faits susceptibles de troubler le cours des événements. Le plus souvent, cet état de grâce n'est pas au rendez-vous à cause des interférences qui fréquemment se produisent, telles que :

- Ecouter les débats parlementaires, les discours et déclarations de députés, ministres et autres magistrats est consternant par l'étroitesse des raisonnements, manquant de surcroît d'intelligence pour certains. En outre, les discussions sont réduites à des invectives, des sous-entendus, ramenant les véritables échanges d'idées à la portion congrue. Plus désolant encore, sont les mensonges, les tromperies, véhiculés par les hommes politiques, repris abondamment par les médias pour s'affirmer par la suite en une idée à la mode. Plus grave, parce que se présentant sous les habits (qui pour certains énergumènes ne sont que des oripeaux) de la conviction sincère, est la défense d'idées, de projets, par une rhétorique habile dans le but d'emporter l'adhésion des auditeurs, même au prix de contre-vérités, d'omissions de faits gênants, d'affirmations péremptoires invérifiables. Cerise sur le gâteau, les faits-divers nous ont appris que des hommes hauts placés se permettaient des comportements indignes. Dans de telles conditions, il n'est guère étonnant de constater une perte de confiance générale envers les institutions et la classe politique déconsidérée, serait-on tenté de dire à juste titre. En outre, trop souvent les mots « justice », « équité », « démocratie » ont été galvaudés au point qu'ils sont entendus mais plus retenus.
- La qualité d'un programme de mesures ne s'évalue pas à l'aune de la quantité mais de leur cohérence. Ainsi, des corrections amoindries par des concessions sur le fond présentent un haut risque d'échec par le fait qu'en réduisant la portée du dispositif d'intervention le seuil d'efficacité n'est pas franchi. Une mesure ou un train de mesures mal ciblées constitue une faute ; cette affirmation à caractère trivial est pourtant fréquemment commise. Par exemple, la relance de l'Economie par la Demande des ménages n'est pas indiquée si l'Offre intérieure est dans l'incapacité d'y répondre. Dans ce cas, les importations se substitueront aux produits indigènes, aggravant encore le déficit de la BalCom. Il est donc crucial de poser au préalable un diagnostic juste, basé sur des analyses techniques sans a priori idéologiques.
- A maintes reprises on observe que les dogmes politiques entachent les décisions des autorités avec pour conséquences de nier ou de minimiser les faits et leurs causes, à la lumière d'un corpus d'idées dépassées, voire incohérentes. Encore aujourd'hui, trop rares sont les personnes qui entendent ce que signifie la théorie des systèmes. Et pourtant, la logique systémique (voir chap. I.13) est seule à même de soutenir le concept de « Durabilité » indispensable à la conduite notamment des affaires de l'Etat, et de l'Economie réelle et financière.
- L'entente entre partenaires sociaux est une nécessité surtout lorsque c'est à l'Offre que s'adressent les correctifs destinés à la faciliter. Dans un climat de conflits permanents où la méfiance domine entre patronat et salariés, il est assuré que les ajustements voulus et nécessaires seront édulcorés sous la pression de la rue et des médias.
- Les interdépendances des Economies se sont renforcées au point que les cycles sont maintenant synchronisés. Il suffit donc qu'une zone importante entre en récession pour que celle-ci se propage à toute la planète. Dans ce climat, le processus de redynamisation de l'Economie, de restructurations des comptes sociaux, du redimensionnement des services de l'Etat, sera inopérant.
- Les marchés financiers réagiront en fonction de leur appréciation de la pertinence des mesures prises et de la capacité du gouvernement à les appliquer sans faillir. En outre,

l'interdépendance de la finance à l'échelle de la planète fait que la défaillance d'un pays fortement endetté est susceptible de compromettre la solvabilité d'une partie du système en question. L'enchaînement des événements qui ont touché récemment l'UE peut se reproduire en tout temps et obliger une nouvelle fois les BC d'intervenir massivement. Un tel climat ne serait pas propice à l'emprunt même s'il fait sens.

La réponse du système : Néanmoins, si les mesures annoncées sont cohérentes, bien synchronisées, et les interférences suffisamment silencieuses, la réponse attendue du système {Economie} n'est pas encore acquise. Par exemple :

- Des interactions circulaires antagonistes et indépendantes ne sont pas exclues, venant gêner les objectifs visés. A ce propos, on pense à des conflits politiques, militaires, surgissant brutalement sur la scène mondiale. En outre, la FED exerce une forte influence sur l'Economie planétaire, et l'on sait très bien que ses décisions sont prises exclusivement selon les intérêts américains !
- Une intervention malheureuse des autorités, de l'un ou l'autre partenaire social, durant le déroulement du processus, est apte à casser son élan en générant des interactions parasites. A ce propos, il convient de rappeler qu'un système en période d'ajustement est plus fragile parce que traversant une phase d'instabilité. On sait aussi que même une faible minorité de citoyens en désaccord, mais bien organisés est en mesure de troubler l'ordre public, de semer la discorde et de créer un climat social détestable.
- La relance par l'Offre sous-tend la création d'emplois et donc une augmentation du volume de la production. Cette logique se heurte toutefois soit au problème des marchés, pour la plus grande partie déjà saturés, soit, pour les produits/services de pointe, à une compétition internationale féroce. En l'occurrence, l'impératif de conquête des parts de marché est un parcours semé d'embûches demandant obstination, savoir-faire et longueur de temps. Par ailleurs, augmenter la production implique un recours accru aux énergies fossiles (en tout cas pour le moment) à l'utilisation des matières premières avec, pour conséquence, une pression négative croissante sur les écosystèmes déjà exagérément sollicités.

III. Synthèse

Les cibles visées : En se référant aux exemples susmentionnés, il est à noter que le programme des mesures énoncées concerne en premier lieu les variables rapides du système, avec, pour résultat recherché, de réduire ses tensions internes. Mais, suivant l'importance du déséquilibre, des corrections plus sévères devront être prises, lesquelles agiront sur les variables lentes du dispositif. A ce titre, on citera :

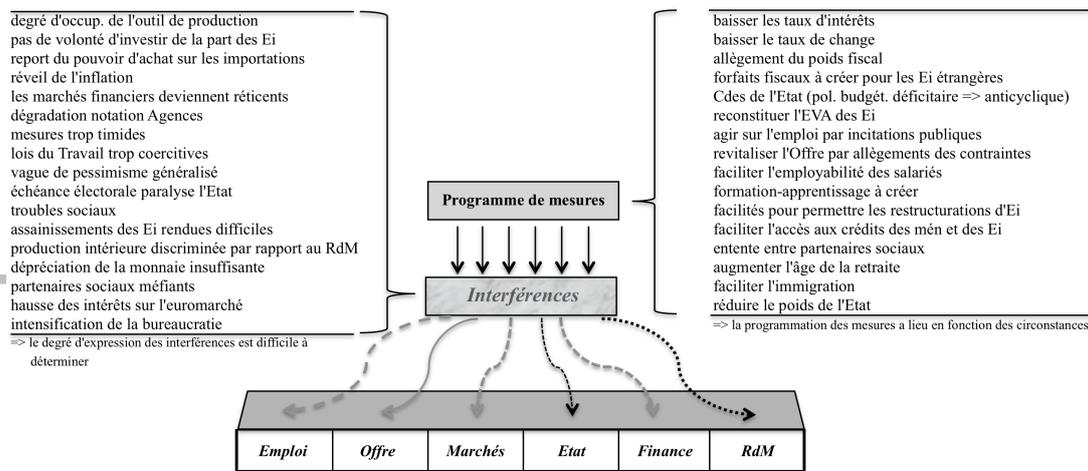
- restructuration et redéploiement de secteurs industriels ;
- amélioration de la capacité bénéficiaire des entreprises ;
- recyclage d'une partie de la main-d'œuvre vers des professions d'avenir ;
- injection de capitaux à risques ;
- renforcement de la part de l'Etat dans le processus de production ;
- lancement de grands travaux d'infrastructure ;
- incitations à l'emploi sur interventions de l'Etat ;
- etc.

Si les variantes ci-dessus sont différentes de par leur contenu, on retrouve cependant dans chacune d'elles les interférences susceptibles de dénaturer les effets des mesures ; de plus, le poids de ces interférences dépend des conditions du moment, donc est sujet à changement. Il suffit que ces dernières varient pour qu'un ensemble de mesures engendrent une réponse correcte à une époque donnée et fautive une autre fois. Relevons cependant que dans la règle, la réaction du système aux impulsions correctrices se fera selon la ligne souhaitée, pour autant bien sûr que le choix des mesures ait été fait avec soin et discernement.

Malgré les précautions qui seront prises, le système économique est capable aussi de générer des réponses en partie ou totalement incorrectes, cela contre toute attente ; il existe donc une zone d'incertitude qui n'est pas maîtrisable, susceptible de bouleverser les pronostics les mieux établis. A juste titre, la fragilité des mécanismes de correction, face à la multitude des variables endogènes et exogènes à prendre en considération, est à craindre.

Les interférences : Les interventions de l'Etat en matière de politique économique sont extérieures au système ; elles agissent sur un ou simultanément plusieurs éléments de ce dernier. Ces actions sont à considérer comme étant des impulsions qui, arrivées à leur cible respective auront été filtrées par les interférences. La fig. No 5 infra est éclairante.

Fig. No 5 - Les interférences



On observe que les mesures seront alors soumises à des modifications qualitatives et/ou quantitatives, de force variable difficile à estimer. L'effet résiduel des mesures agira sur les composants du système :

- dans la direction souhaitée selon une marge d'erreur tolérable ;
- dans le sens voulu, mais avec une efficacité amoindrie ;
- dans un sens détourné, selon une intensité qui demande des corrections complémentaires ;
- dans un sens détourné au point d'annuler les mesures.

Les trois derniers points réclament alors un nouveau train de mesures mieux adaptées aux circonstances du moment. Répétons que l'impulsion initiale, après avoir traversé le premier obstacle, soit les interférences, induit une réponse dont l'adéquation est loin d'être assurée. Cette difficulté d'obtenir une réplique correcte à coup sûr s'explique par le fait que finalement ce sont les individus qui, par leurs réactions (non concertées en principe) homogènes ou non, donneront un profil plus ou moins précis aux ajustements recherchés. Il n'y a donc rien de mécanique dans la réponse du système, parce que dépendante de facteurs psychologiques, intellectuels. Des boucles circulaires seront activées en modifiant le contexte du dispositif.

Par ailleurs, le raisonnement (correct ou non) que fera le particulier dans sa prise de décision sera basé sur des critères purement subjectifs, c'est-à-dire personnels. Ses références ne sont pas forcément en accord avec l'intérêt général. Cette dualité justifie ainsi le fait que toute intervention contraignante au plan individuel, mais nécessaire au niveau général, doit être imposée par une institution habilitée à agir pour et au nom de la Société.

Conditions de réussite : Examinons maintenant si des conditions particulières sont repérables et indispensable au succès des mesures mises en œuvre pour redresser une quelconque déviation du système. La ou les corrections prises doivent être modulées de telle sorte qu'elles passent au travers

des interférences avec le minimum de perte et de déformation. De ce fait, avant de décider du train des ajustements à appliquer, une analyse préalable devra être menée sur les points suivants :

Fig. No 6 - Tableau des points à examiner

Points sensibles	Eléments à examiner
Relations extérieures et intérieures du système	- état de dépendance (ex.: le pétrole) - inflation importée - conjoncture économique des pays partenaires - différentiel des taux d'intérêts avec le RdM - interactions des causes à l'origine de la(les) déviation(s) à corriger => analyse sectorielle
Comportement des agents économiques	- degré de conscience sociale - climat psychologique existant - capacité de réagir ou détermination à réagir - degré de dégradation des écosystèmes
Données propres au système	- indexation des salaires, ou d'autres revenus - modalité des ajustements relatifs aux intérêts (accroissement global ou marginal des intérêts sur les prêts) - degré de compétitivité sur les marchés intérieurs et extérieurs, par rapport à la concurrence étrangère (analyse sectorielle) - état et évolution des stocks d'inventures (analyse sectorielle) - détérioration des carnets de commandes (analyse sectorielle) - variation du cours du change monétaire induite par les mesures prises
Rigidité des structures du système	- coûts fixes élevés - acquis sociaux - déficit de l'Etat et déficit des revenus - rentabilité insuffisante - blocage politique aux dépens de l'efficacité des mesures
Interactions avec les autres systèmes	- échéance électorale proche ou éloignée - vieillissement de la population - interdépendances avec l'UE (compétences politiques déléguées à l'UE)

Après une analyse technique de la situation aboutissant à un diagnostic précis, l'éventail des corrections lancées, des réponses individuelles s'agréant vont se manifester au niveau global. Ces réactions présenteront un degré plus ou moins élevé d'homogénéité, dans le temps et l'espace, pour éventuellement neutraliser partiellement, voire totalement, les ajustements mis en chantier. Ces réponses impertinentes pourront prendre les formes suivantes :

Fig. No 7 - Les réponses impertinentes

Type de réaction	Catégories
Réponse d'organisme sociaux	- réaction imprévues des syndicats (à cause de leur base) - réactions d'association ou autres lobbies - crise intersystème - échec du dialogue social
Recherche d'échappatoires	- contournement de la législation - refus du consensus - recherche de l'évitement
Réaction venant du RdM	- contremesures protectionnistes - dépréciation simultanée - mesures de rétorsion - pressions politiques - alignement du taux d'intérêt par un pays partenaire
Comportements inattendus	- modification des propensions α_c et α_I contraire au souhaitable - report des achats sur les importations - substitution de la main d'œuvre par des investissements de productivité - thésaurisation du RnonD au lieu de l'épargne - persistance du déficit public
Changement de climat	- inversion du pessimisme vers l'optimisme ou son contraire - modification de la perception du futur - les perspectives économiques s'assombrissent - modification du contexte politique

Dès le moment où le programme de mesures est lancé, son degré d'efficacité dépendra alors :

- de son niveau de cohérence par rapport aux interférences ;
- de l'homogénéité des réponses dont la sommation déterminera le profil global ;
- de la capacité des initiateurs du programme à minimiser les réponses perverses.

Sous son apparente simplicité, l'énoncé susmentionné cache une complexité élevée des interactions dont la maîtrise totale est pratiquement impossible. On se trouve donc dans une situation de risques à assumer, tant pour les ménages que pour les entreprises. Dès le moment où les acteurs économiques souhaitent réduire ces risques, voire les annuler, il existe alors une solution extrême qui est celle d'annihiler toutes les interférences nuisibles et toutes les réponses non conformes, d'où :

- la nécessité d'isoler le système de toute influence extérieure ;
- de réduire l'individu à sa dimension sociale ;
- de simplifier les données du système pour le rendre maîtrisable ;
- la nécessité de planifier la totalité de l'activité économique ;
- la suppression impérative des libertés afin de gouverner les réponses du système.

Bien entendu un tel cadre n'est pas adapté à la culture de la démocratie et serait jugé tout à fait inacceptable par la très grande majorité de la population des pays ouverts aux principes des libertés notamment politiques.

Traduit en termes médicaux, la politique économique correspond à la thérapie appliquée par le médecin à son malade dans le but, si possible, de le guérir ou à tout le moins le soulager de ses maux. L'Economie, tout comme l'être humain, est un système complexe susceptible de s'autoréguler jusqu'à un certain point, pour ensuite perdre cette autonomie et devoir faire appel à une intervention extérieure, en l'occurrence l'Etat et la BC.

A cet égard, ce dernier ne dispose malheureusement pas d'un arsenal thérapeutique très étoffé et surtout d'un usage spécifique. Ainsi, les moyens existants ont des effets à large spectre agissant bien entendu sur les secteurs concernés du système, mais accompagnés d'effets secondaires parfois importants. La politique économique souffre donc d'un manque de précision, ce qui explique le caractère approximatif que le public lui prête à juste titre d'ailleurs.

Cette situation contrariante où les vérités d'hier ne sont pas obligatoirement tout à fait celles d'aujourd'hui, se justifie simplement parce que l'Economie de marché n'est pas déterminée par des relations de causes à effets linéaires, point sur lequel nous avons insisté à plusieurs reprises, tant cette notion est essentielle.

La réalité est que l'Economie est un système flou et non pas mécanique.

En contrepartie de sa flexibilité et finalement de sa surprenante capacité d'adaptation, l'Economie exige de la cohérence à tous les niveaux, rendant inacceptable le double langage et autres dissimulations.

Notes

¹ Voir à ce propos la note No 3 sous le Chapitre I.13. La relation entre le délai de réponse et la prise en compte du feed back susceptible de se produire explique très bien cette inconscience qui s'empare des décideurs et leur surprise lorsque l'événement redouté s'invite, avec évidemment, faut-il s'en étonner, une panoplie d'excuses, pour beaucoup, inconsistantes si ce n'est franchement stupides.

² Il serait inadéquat de stimuler la Demande globale alors que l'Offre globale se trouve être handicapée par des charges trop lourdes, une rentabilité médiocre et une concurrence d'autant plus féroce qu'elle émane de producteurs étrangers insensibles aux dégâts qu'ils provoquent. Par conséquent, la stimulation de la production intérieure passe par la restauration de la capacité bénéficiaire des entreprises ; celle-ci s'obtient généralement par une réduction de la pression étatique. A cet égard, il est bon de garder présent à l'esprit que des entreprises en rupture de rentabilité sont éliminées, provoquant alors un chômage (dit classique) dû, non pas à une insuffisance de la demande (chômage keynésien) mais à une diminution forcée de l'offre. Un tel contexte entraîne des adaptations douloureuses allant de la fermeture d'entreprises à des redimensionnements et des restructurations profondes.

J F G

II.15 Conclusion

- Trois mots-clés
- La logique économique
- Notes

Le capitalisme est un système doté de sa logique et de ses propres lois, lesquelles doivent être subordonnées à la finalité du TOUT auquel elles appartiennent.

Le capitalisme, dans sa version évoluée et complexe que nous connaissons aujourd'hui, me paraît difficilement remplaçable par une forme radicalement différente, ayant la faculté de résoudre toutes ses contradictions.

Le capitalisme d'Etat constitue un barbarisme politique exercé sur l'Economie et la Société, tandis que le capitalisme libéral est un barbarisme économique impactant le politique et la Société.

Afin de surmonter ce dilemme, il suffit d'entrer à la fois dans la logique des ordres, versus Comte-Sponville, et dans la réflexion systémique, telle est ma conviction.

J F G

I. Trois mots-clés

Le fil conducteur que le lecteur perçoit en filigrane dans le texte du livre, ainsi que l'articulation des chapitres, se réfèrent explicitement à trois mots-clés, ou en d'autres termes à trois notions essentielles : l'*interdépendance*, la *structure* et le concept de *système*.

Sous leur apparente simplicité, ces trois termes constituent cependant les forces fondamentales qui unissent les composants de l'Economie, faisant que les mécanismes économiques relatifs aux échanges et aux flux financiers, malgré la diversité de leur processus (complémentaires ou parfois contradictoires) et de leurs caractéristiques, fonctionnent avec une efficacité assez étonnante, en dépit des difficultés de tous ordres (politique, social, écologique, etc.) qui interfèrent directement (par ex. les grèves) ou par voie détournée (par ex. l'effet change).

I.1 Les interdépendances

Aussi bien en milieu fermé qu'ouvert, les interdépendances mises en évidence sont sous l'influence essentiellement de la densité et de la diversité des échanges, d'une part, et du degré de spécialisation des fonctions économiques, d'autre part. De plus, l'intensité et le type d'adaptation sociale des citoyens concernés jouent également un rôle déterminant.

A cet égard, et en prenant comme point de repère la période commençant juste après la 2^e guerre mondiale, il est indéniable que l'intégration des Economies s'est accentuée, tant sur le plan européen (l'UE) que planétaire (la globalisation), tout en observant un renforcement grandissant du rôle de l'Etat comme partenaire économique et social. De manière plus remarquable encore, la composante monétaire des transactions réelles a évolué pour devenir de plus en plus autonome, c'est-à-dire prenant un caractère financier pur (hors échanges) et aussi international. La transformation des marchés financiers et de leurs instruments, l'accroissement spectaculaire de leurs volumes occupant tout l'espace, font que les interdépendances se sont encore renforcées au point de rendre les Economies étroitement solidaires pour ne pas dire monolithiques.

Les conséquences observables aujourd'hui se traduisent par une synchronisation assez fidèle des cycles économiques, par blocs de pays, si ce n'est au niveau planétaire. Les inconvénients d'une telle situation vont dans le sens d'un renforcement des mouvements conjoncturels plutôt que d'une neutralisation de ces derniers ; cet aspect se révèle surtout dans les périodes de basse conjoncture, où l'effet multiplicateur négatif se transmet plus facilement d'un pays à l'autre. A l'inverse, une politique de relance se doit d'être concertée afin d'augmenter ses chances de réussite.

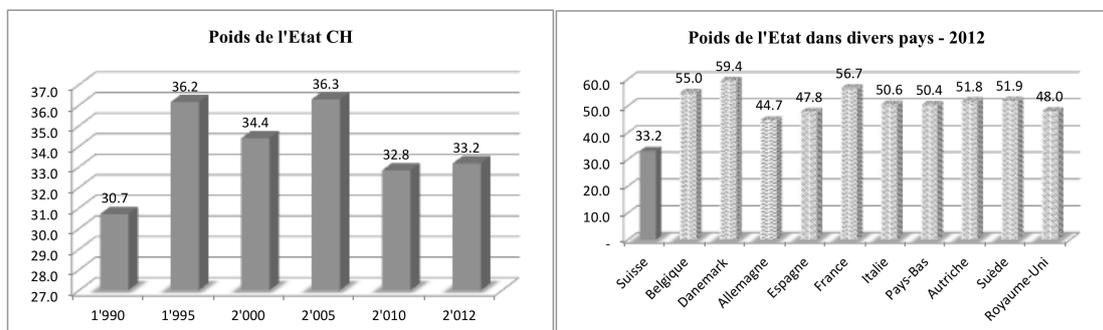
A la fois force et faiblesse, les interdépendances qui se sont accentuées ces dernières décennies, font que les pays échappent de moins en moins facilement aux conséquences de leur comportement économique. Cette assertion repose sur une réalité attestée par de nombreux exemples. A ce propos, et en se référant aux années 1970, l'Europe a fait l'expérience de sa dépendance vis-à-vis des ressources pétrolières étrangères, notamment du Moyen-Orient. Cette sujétion s'est révélée lors des deux chocs pétroliers, lesquels ont impacté vivement les Economies de l'Europe et des USA. En même temps, les déséquilibres des Balances des Revenus se sont creusés avec d'un côté des pays massivement excédentaires et de l'autre côté des nations fortement déficitaires.

Il y a peu, la crise des « subprimes » a aussi été le révélateur de cette dépendance internationale, laquelle explique la diffusion planétaire des effets de cette crise que nous gardons tous en mémoire tant son impact a été violent.

Sur le plan intérieur, les relations mutuelles entre les agents se sont renforcées également, par le jeu des échanges, mais aussi par un resserrement des catégories sociales cela dans une économie de plus en plus étroitement structurée. A cet égard, le rôle de l'Etat dans la vie sociale des

individus a pris une ampleur qui se confirme par les chiffres suivants, lesquels concernent la Suisse.

Fig. No 1 - Le poids de l'Etat



OFS, Neuchâtel, Modèle SFP, en % du PIB

Statistique de l'OCDE, en % du PIB

On observe que le poids (ou quote-part) de l'Etat-CH est de 33,2% du PIB en 2012 après avoir dépassé les 36 % en 2005. En comparaison des autres pays européens, la Suisse présente un taux nettement inférieur sans pour autant souffrir de prestations publiques de moindre qualité.

Il s'agit d'un indicateur très réducteur à ne pas interpréter de manière trop exclusive ; il reflète cependant l'importance de la place des Institutions publiques dans les Economies capitalistes en tant que fournisseurs de prestations. Encore faut-il relever que l'exemple choisi se réfère à un Etat dont la présence reste très discrète par rapport à d'autres pays.

Cette tendance au renforcement du rôle de l'Etat dans nos Sociétés, tant sur le plan économique qu'institutionnel, n'est pas fortuite. Elle découle de la nécessité de réduire les tensions entre individus (ou groupe d'individus), lesquelles sont croissantes dans la mesure où l'activité économique engendre en permanence des désajustements touchant également les secteurs : culturel, politique, social, désajustements qu'il s'agit alors de résorber par un rééquilibrage général de l'ensemble des constituants d'une Société moderne.

Les conséquences d'une telle évolution des structures de nos Etats, par ruptures successives, avec un retour vers une nouvelle convergence, sont dues au fait que nous vivons dans une Société très marquée du sceau des échanges, donc dépendante des processus économiques, avec une organisation fortement orientée dans ce sens.

La multitude des intervenants, lesquels procèdent à des actes de production, de consommation, d'épargne, d'investissement, tout en adoptant des comportements sociaux, politiques typés, implique l'impossibilité d'effectuer une analyse réduite à l'unité « ménage » ou « entreprise » pour la transposer ensuite à l'ensemble (agrégat) de ces unités. Ce passage du simple au tout ne peut se faire qu'en recourant à l'étude de la **structure** des agrégats, seul moyen d'expliquer de manière appropriée le fonctionnement de l'Economie.

I.2 La structure

Le terme de structure a été souvent, et à dessein, utilisé pour désigner plus précisément un ensemble d'éléments autonomes (par exemple les ménages), arrangés selon une ou plusieurs caractéristiques significatives. En se référant à M. R. Barre¹, la structure d'un ensemble est formée « d'unités hétérogènes composant un ensemble, unités interdépendantes et ne prenant tout leur sens que l'une par rapport à l'autre ».

Par exemple, le consommateur procède d'un comportement individuel de dépenses de ses revenus. Il n'en reste pas moins que ce comportement est influencé par la répartition des revenus globaux, entre les facteurs : **travail** et **capital**, d'une part, et par la distribution des classes des rémunérations selon leur importance (degré de concentration des revenus), d'autre part. En outre, de manière interne, les consommateurs sont liés entre eux par la concurrence sur le marché du travail et par les limites de l'offre face aux demandes individuelles en compétition entre elles. Dans un tel contexte, une étude est impossible si on ne l'aborde pas au moyen de l'analyse structurelle. Dans ce cas, on procédera à un regroupement de ces éléments (hétérogènes au premier abord), cela par rapport à un ou plusieurs **critères** jugés pertinents. Ainsi, dans le cadre d'une investigation, les ménages seront, par exemple, classés selon l'importance de leurs revenus, donnant après coup une image structurée de cet ensemble.

L'examen de la structure d'un ensemble s'avère donc une approche indispensable à la compréhension des mécanismes de l'Economie. Son rôle est bien défini par M. A. Marchal² : « *L'analyse structurelle réalise la différenciation technique (secteurs et/ou activités) géographique (région, bloc, nations) ou sociologique (catégories sociales), de quantités globales, groupant des ensembles : {hommes, flux, stocks}, soient des unités non homogènes* », ayant cependant un ou plusieurs critères communs, ajouterons-nous.

On retiendra que la (les) structure d'un tout fait appel aussi à la notion du temps, dans le sens que sur le court, moyen terme, une structure reste plus ou moins stable. Ainsi, la démographie ne se modifie que très lentement sous l'effet des phénomènes migratoires, du taux des naissances et de mortalité de la population. Sur un temps plus long, ce qui pouvait être considéré comme étant fixe devient alors variable.

Sur un plan plus général, tout système économique présente une structure, laquelle se définit selon les termes de Fr. Perroux, savoir : « *La structure, ce sont les proportions et relations qui caractérisent un ensemble localisé dans le temps et dans l'espace* ». Pareillement, le noyau matriciel comprenant les tableaux à doubles entrées P/R et R/C, utilisés à plusieurs reprises, correspond bien à cette définition, dans le sens que les deux termes : **proportion** et **relation** sont présents dans ledit noyau avec, en plus la notion du temps et de l'espace.

L'utilisation du concept de structure a permis notamment de mettre en évidence les relations : production \Leftrightarrow revenus et de dégager le principe de cohérence qui doit exister entre ces deux agrégats. En outre, on a vu que, selon le type de configuration du système, sa capacité de réaction concernant les ajustements pouvait être nettement influencée suivant, par exemple, l'existence d'un déficit persistant de la BalCom. Dans ce même ordre d'idée, une Economie ouverte, mais dont le poids des échanges avec le RdM est faible ou élevé présente, selon le cas, une réactivité différente lors d'une dépréciation ou appréciation de sa monnaie.

L'analyse structurelle aura permis ainsi de distinguer les ajustements du système suivant sa composition interne, sans perdre de vue l'aspect global de ce dernier. De plus, une telle approche nous conduit vers la reconnaissance de la complexité des interdépendances et des interactions circulaires qui régissent les unités entre elles, cela dans le cadre d'une structure souvent mouvante. Cette relation floue et complexe nous dirige irrésistiblement vers le concept de système auquel le chap. No I.13³ a été consacré.

I.3 Le concept de système

A plusieurs reprises, la réversibilité des relations entre la structure et ses variables, respectivement paramètres, a été évoquée. Il devient, dans ces conditions, difficile, voire périlleux, d'enseigner les mécanismes économiques en posant qu'un (ou plusieurs) composant du système peut être expliqué simplement par un autre composant (ou plusieurs), alors qu'en réalité les observations montrent qu'une variable est tantôt déterminée tantôt déterminante.

Les transformations continues auxquelles sont soumis les constituants des grandes fonctions économiques rend donc délicat tout diagnostic précis des causes et des effets réversibles liant les actes économiques des agents, d'autant plus que des interactions avec d'autres modèles sont possibles, accompagnées le plus souvent d'une réponse formant un train d'impulsions en boucle fermée. De plus, le contenu des réactions circulaires entre systèmes intègre non seulement les données du moment, mais également les anticipations faites à leur sujet. Par conséquent, l'étude des faits économiques est singulièrement compliquée, les séquences analysées étant toujours apte à se modifier sous l'effet des ajustements contraints, voire des correctifs administrés par les autorités. Ce constat n'est en rien pessimiste, il ne fait que souligner le caractère illusoire des explications qui ignorent la forme **systémique** de l'Economie, surtout lorsque son aspect global est pris en compte. Cette remarque s'adresse également au domaine des prévisions économiques auxquelles le grand public est sensible, surtout lors des phases de difficultés conjoncturelles.

I.4 Capacité prévisionnelle des modèles

Les préoccupations d'ordre économique intéressent chacun de nous, dans la mesure où personne n'échappe à la curiosité de savoir de quoi le lendemain sera fait. Les incertitudes liées au futur constituent une inconnue mal acceptée et que tout un chacun cherche à réduire à sa manière. Un des moyens utilisés est évidemment le recours au modèle économique, capable de prédire, espère-t-on, l'évolution de la conjoncture, selon un horizon trimestriel, voire annuel. Cette démarche, naturelle en soi, présente tout de même le danger que le public s'intéresse plus à l'Economie en tant qu'instrument prédictif, plutôt qu'explicatif, ce qui revient à diminuer singulièrement, et à tort, le rôle et la place que cette discipline occupe dans nos Sociétés.

D'ailleurs, il convient de relever que la robustesse des prévisions émanant d'instituts spécialisés n'est pas d'un caractère constant, ce que montrent de nombreuses études de fiabilité⁴, notamment lors des retournements de la conjoncture, moment néanmoins crucial. Il ne s'agit pas de nier l'utilité des modèles en question, mais simplement de souligner la précarité des pronostics dont nous sommes pourtant fréquemment instruits. Au même titre que les prévisions du temps, celles relatives à l'Economie perdent rapidement leur précision au fur et à mesure de l'élargissement de l'horizon pris en référence. Cette constatation ne découle pas d'une défaillance des outils mathématiques utilisés ; elle se comprend mieux grâce à la théorie des systèmes.

II. La logique économique

On entend par logique économique : *l'ensemble des relations qui règlent le fonctionnement d'une organisation ou l'apparition d'un phénomène* (Larousse, éd. 1993). Dans le cadre de cette définition, les logiques suivantes seront examinées.

II.1 La logique du rendement

Si on se réfère au capitalisme, le premier critère qui vient à l'esprit pour le caractériser est bien sûr le profit. On admettra que le comportement du manager soit dicté par la recherche du rendement. Une telle attitude est légitime dans la mesure où le profit sert à garantir la continuité de l'entreprise dans un contexte général fortement concurrentiel et évolutif. Par contre, dès que ce même profit est détourné de ce but pour assurer uniquement les besoins personnels des actionnaires et de l'entrepreneur, la justification du rendement devient alors plus difficile à défendre, surtout lorsque la firme vidée de sa substance et mal gérée périclité.

En réalité la démarche de chef d'entreprise est bien plus complexe, non seulement en ce qui concerne l'administration de son entreprise, mais aussi à cause de sa dépendance envers ses concurrents et les autres contraintes institutionnelles, lesquelles contrarient ses possibilités de manœuvre. Ces limites ont bien sûr leurs raisons d'être, dans la mesure où leur fonction consiste à éviter les débordements d'une recherche effrénée du profit. En d'autres termes, il est nécessaire de canaliser la logique du rendement

afin que cette dernière ne devienne pas la justification de tous les excès, aux dépens des salariés et des consommateurs, ce dont l'Histoire a été le témoin à plusieurs reprises.

Ainsi, et en règle générale, l'Etat veille à ce que les conditions d'une libre concurrence soient réunies ; en effet, il ne fait de doute pour personne que ce type de marché constitue un mécanisme efficace de confinement du profit, empêchant les excès que la position de monopole est susceptible de permettre. Néanmoins, si l'avantage de la concurrence est indéniable, il n'en demeure pas moins que l'accélération du rythme des ajustements, induite par cette dernière, prend parfois une allure trop rapide, créant des ruptures structurelles dommageables, aboutissant à un gâchis énorme en investissements dont l'obsolescence ne se calcule aujourd'hui plus en termes de décennies, mais de quelques années seulement. Ce constat confirme bien la règle voulant que toute logique poussée à ses extrêmes devienne alors perverse dans ses conséquences.

A ce propos, on observe une tendance funeste, où l'obsession du profit immédiat et maximisé influence les stratégies d'entreprises sur le court terme au lieu de s'inscrire dans la continuité. De plus, on assiste à des fusions, à des restructurations de sociétés dont on peut se demander si la justification purement industrielle est bien la vraie raison de telles décisions. Se focaliser uniquement sur la rentabilité de l'entreprise revient à ignorer sa dimension sociale au sein d'une région.

Etroitement liée au profit, la croissance est souvent citée comme étant un mal nécessaire et une caractéristique propre à l'Economie de marchés. Un bref examen de cette question nous amène à nuancer quelque peu cette dernière affirmation.

II.2 La logique de la croissance

L'histoire de l'Economie illustre bien les diverses étapes du développement des échanges, lesquels ont suivi une croissance quantitative et qualitative remarquable. La dynamique de cette croissance est à rechercher dans celle de la démographie, conjointement avec les progrès techniques, scientifiques et les innovations dont a profité la fonction de production, tant en ce qui concerne les investissements que le facteur travail. De la pauvreté permanente le confort a pris insensiblement le dessus pour en arriver aux excès d'aujourd'hui.

Ce thème de la croissance a d'ailleurs fait l'objet de nombreuses publications⁵ s'appuyant sur l'analyse des observations tirées de la réalité et aussi sur des études théoriques (Cobb-Douglas, Von Neumann, Solow, Ramsey, Perroux, etc.) aboutissant à la description des facteurs dynamiques énoncés plus haut. La croissance économique est donc le résultat de circonstances propices créées de manière délibérée par les acteurs de l'Economie. Néanmoins, les études faites à ce jour autorisent à affirmer que nos Economies sont soumises dans une certaine mesure à la contrainte de la croissance pour échapper au déclin. En effet, les modèles utilisés montrent de façon concordante que des investissements doivent être produits et consommés à chaque période, lesdits investissements comprenant une part destinée au remplacement du stock existant, devenu obsolète, et l'autre part venant s'ajouter au stock de la période ; il y a donc enrichissement global en actifs immobilisés.

L'Economie est donc condamnée à assurer une certaine croissance de son capital, ne serait-ce que pour maintenir l'emploi. Dès lors que la population augmente, un effort supplémentaire reste à fournir afin de créer de nouveaux postes de travail. Malheureusement, seuls les secteurs industriels « porteurs » sont en mesure de favoriser les investissements nécessaires. Les autres domaines arrivés à maturité et caractérisés par une rentabilité minimisée par la concurrence ne sont en général plus à même de fournir l'effort de développement indispensable à la revitalisation de l'Economie.

Cette exigence de croissance en continu n'est supportable que dans un contexte économique sain et bien orienté. En d'autres termes, il est impératif qu'une adéquation existe et soit maintenue entre les objectifs de développement et le réseau des contraintes de tous ordres propres au système économique et à son environnement. Plus brièvement encore, une stratégie globale est de nos jours indispensable, la capacité de régulation du **dispositif** étant insuffisante pour assurer cette cohérence.

Le terme « stratégie » ne signifie pas planification, mais il élimine aussi la doctrine du libéralisme sans compromis, laquelle est dépassée à cause de la densification et de la globalisation des échanges et de leurs incidences sociales et écologiques, non seulement au sein du pays même, mais également auprès des autres partenaires externes. La problématique de la croissance réside aussi dans les nombreuses contradictions à résoudre, impliquant des choix délicats, compte tenu des intérêts divergents en jeu. Ces contradictions font donc partie de la logique économique, laquelle a pour mission de les intégrer dans les processus de décision et non pas de les éliminer purement et simplement.

II.3 Les contradictions

L'Economie en tant que système, est organisée selon deux objectifs principaux : assurer si possible le plein emploi, d'une part, et satisfaire les besoins de confort (par la réduction de la rareté des biens) de la population, d'autre part. A partir de là, des conflits d'intérêts vont surgir, qu'il s'agira de gérer et non pas d'éradiquer. A ce propos, on citera entre autres :

Les coûts de la croissance : l'augmentation des capacités de production exige qu'une part de celles-ci soit consacrée aux investissements industriels et d'infrastructures, donc soustraites de la production destinée aux ménages. Par ailleurs, l'Economie doit impérativement s'adapter ; à ce titre, on citera la formation, dont le niveau est contraint de progresser au fur et à mesure que les processus de fabrication se complexifient. Sur le plan social, la croissance crée des désajustements (par ex. professionnels) susceptibles d'engendrer des insatisfactions plus ou moins sévères s'exprimant sous des formes latentes ou explosives.

L'entropie du système économique constitue aussi un coût dont la tendance va très nettement vers une augmentation plus que proportionnelle par rapport à la croissance du PIB. La pollution, l'élimination des déchets chimiques, nucléaires, solides, deviennent de vrais casse-têtes pour la préservation de nos écosystèmes.

Les échanges et la monnaie : le volume des flux financiers, indépendants des mouvements concernant les services/marchandises a pris une telle ampleur sur la scène internationale que ses effets sur le cours des devises, de la politique monétaire, sont affectés d'un caractère perturbateur difficile à maîtriser, cela aux dépens de la part réelle de l'Economie. Il existe donc un conflit d'intérêt marqué entre le monde de la finance disposant d'un pouvoir exorbitant et celui des échanges.

A titre d'exemple, les actionnaires d'une société ont une intention très précise qui est celle de recevoir un dividende élevé, alors que la gestion de l'entreprise commande plutôt de réinvestir le bénéfice dans l'achat d'investissement et dans la recherche et le développement de nouveaux produits. Mais ces actionnaires sont très fréquemment des Caisses de Pension dont la rentabilité de leurs capitaux est une donnée essentielle.

La concurrence : la libre concurrence est présentée comme étant le principe de sélection des entreprises, quasiment au sens darwiniste du terme. On se situe donc dans le cadre d'une logique de combat pour la survie des sociétés composant le tissu des divers secteurs primaire, secondaire, et tertiaire. Sur ce plan, l'idée n'est pas d'en nier les effets bénéfiques. Cependant, poussée à l'extrême, la concurrence devient néfaste et prend des allures non plus de sélection en douceur, mais d'élimination brutale par simple obsolescence. A ce propos, le cycle de vie des produits et des entreprises tend à s'accélérer, imposant aux salariés une capacité d'adaptation difficile à assumer tout au long d'une vie active. En outre, trop souvent la concurrence se réduit à un alibi confortable qui masque des pratiques discriminatoires feutrées ou directes.

Si la concurrence a pour finalité, selon les théoriciens, de maintenir le profit des entreprises à un niveau juste suffisant et par conséquent d'en faire profiter les consommateurs, il n'en reste pas moins qu'en réalité des secteurs entiers de l'Economie (produits de maturité) souffrent d'une rentabilité insuffisante. A titre de parade, il n'est pas étonnant d'assister à des fusions d'entreprises dans le but de

renforcer la taille et surtout les parts de marché, accompagnée d'une meilleure maîtrise des prix et des coûts, notamment salariaux, en compressant les effectifs.

L'efficacité des marchés, prétendument seuls capables d'une allocation optimale des ressources rares, est une idée forte qui revient à la mode. La question n'est pas de nier ici la supériorité de l'Economie de marché, il s'agit simplement de pondérer cette adhésion névrotique au marché en tenant compte :

- le marché dispense les informations nécessaires au système pour son fonctionnement en formant une boucle de rétroaction qui alerte les entrepreneurs en leur signalant les distorsions à corriger sur le plan du prix de vente, du volume offert, des qualités caractérisant le produit, des effets de la publicité, etc. ;
- l'efficacité réelle du marché décrite par les Néoclassiques est subordonnée à une flexibilité parfaite des coûts et à une libre concurrence, présupposant l'absence de biais dans l'information sur l'objet/service mis en vente. Cette connaissance totale de tous les produits, de leurs caractéristiques respectives, de leurs prix, constitue une vue de l'esprit purement théorique ;
- l'acteur économique est supposé agir de manière rationnelle dans ses choix, ce qui est contredit par les démarches publicitaires qui s'adressent justement au côté émotionnel du consommateur.

La réalité est assez différente, puisque les grandes unités de production expriment leurs offres sur des marchés à caractère oligopolistique le plus souvent, sans compter les nombreuses entraves qui biaisent la concurrence. En outre, l'hypothèse du comportement rationnel du consommateur est un leurre et une réduction caricaturale de la réalité. On ajoutera que ces mêmes consommateurs n'agissent pas indépendamment à cause des effets de groupe, par exemple. Pour toutes ces raisons, il est difficile d'attribuer aux marchés seuls la faculté d'optimisation de l'Economie avec l'idée implicite que ce qui est bon pour l'entreprise le sera pour la Société.

La substitution du travail par le capital : l'ère de l'informatique industrielle est dans une phase très active de pénétration de tous les secteurs économiques. Les effets attendus vont dans le sens d'un abaissement des coûts, d'une accélération de la productivité, d'une amélioration qualitative des produits courants ou « high tech ». A cela s'ajoute le développement de machines-outils performantes, de la robotique, tous investissements à effet récessif sur la main-d'œuvre.

On assiste donc à une croissance de la production de biens/services, alors que le nombre de places de travail stagne ou ne progresse pas suffisamment par rapport à la population active, d'où des poches de chômage irréductibles. Cette réalité préoccupante est visible dans les pays développés, en ayant pris de surcroît un caractère structurel.

La globalisation : la globalisation des Economies est une tendance qui n'est pas nouvelle, puisqu'on a pu l'observer à maintes reprises dans l'Histoire ; à ce titre on citera par exemple la création de l'UE, fait relativement récent. Aujourd'hui cette évolution est planétaire et par là en voie d'atteindre ses limites naturelles. La mondialisation est rendue possible grâce à la technique permettant notamment la circulation massive de l'information en tous points du globe. Elle est facilitée aussi grâce à une volonté politique déterminée, d'une part, et parce que les normes du capitalisme sont désormais (à tort ou à raison) acceptées quasi unanimement par une majorité écrasante de pays, d'autre part. Cette adhésion inconditionnelle au capitalisme correspond en contrepartie à un scepticisme grandissant à l'égard de valeurs plus abstraites, telles que la spiritualité, la politique ou la philosophie.

La description des diverses logiques qui traversent le système Economie ne sont pas linéaires mais en interaction réciproque, ce qui complique singulièrement leur étude. En vérité, il est des moments où brusquement l'enchaînement des relations de causes à effets s'inverse, s'emballe ou s'arrête de manière imprévisible, pour des raisons paraissant obscures de prime abord. C'est a posteriori que l'analyse de causalité des événements prend un sens, encore que les explications fournies ne puissent toujours prétendre à la certitude.

Compte tenu de ce qui précède et plus que jamais, la **cohérence**⁶ de la politique économique pratiquée par l'Etat doit être le critère premier absolu surplombant les idéologies dépassées de la gauche et de la droite.

III. F i n

L'Economie est un système en concurrence avec d'autres, exigeant par sa nature une approche globale par une réflexion du même ordre. Cela signifie notamment l'obligation d'intégrer dans tout raisonnement la notion d'interdépendance, donc d'appartenance à un tout. Cette dernière notion reste à faire admettre au public, trop habitué à des arguments réducteurs, pour que soit enfin compris que la solution de nos grands problèmes ne se trouve pas dans des logiques de pouvoir et de rapport de force, mais dans le consensus et le partenariat.

Il est bien évident que cette prise de conscience doit être le fait de tous les agents concernés, lesquels devront agir dans le respect des règles de comportement que l'on vient d'énoncer. Une telle attitude passe par une bonne connaissance des mécanismes économiques, sans qu'il soit pour autant nécessaire de s'élever au niveau du spécialiste. A l'opposé, l'analyse desdits mécanismes ne doit pas être trop simplifiée de manière à rester malgré tout convaincante.

C'est à ce difficile jeu que nous avons essayé de nous livrer en demeurant, dans la mesure du possible, au plus près de la réalité des faits, avec l'intention de montrer que la science économique n'est pas faite que d'abstractions plus ou moins ésotériques et hors du réel. La difficulté de maîtriser l'analyse des données économiques, de les interpréter, d'isoler les variables significatives, d'établir des lois, réside dans la multitude des éléments à prendre en considération, tantôt déterminés ou tantôt déterminants, parfois actives ou inertes, parfois lentes ou rapides.

C'est à ce stade de la réflexion dite globale que l'auteur souhaite avoir pu mener le lecteur, de sorte qu'il ne soit pas tenté par des théories, certes séduisantes par leur accessibilité, mais combien partielles, parce que ne prenant pas en considération l'ensemble ou en d'autres termes le **TOUT** auquel elles appartiennent.

Notes

¹ R. Barre, Economie politique, PUB, 10^e édition, 1^{er} trim. 1975

² A. Marchal, Systèmes et structures économiques, PUF 4^e édition, p. 74

³ voir mon blog : jf-greset.blogspot.com « *La Tyrannie de l'Economie sur la société et l'environnement - Essai d'analyse systémique* », ou mon site : economie-et-systeme.com

⁴ Voir infra l'effet multiplicateur en situation extrême. Lire aussi : *Les Mathématiques sociales*, Les Marchés économiques, p. 96 et ss. Pour la Science, dossier hors série - juillet 1999, Paris.

⁵ Economie contemporaine, 3/Croissance, Crise et Stratégies économiques, PUF, 3^e éd. 1987, mars.

⁶ Définition de la cohérence selon le Petit Larousse : *Liaison d'un ensemble d'idées, de faits, formant un tout logique*. Dès lors une décision, un choix, une orientation, sont cohérents dès l'instant où ils s'inscrivent correctement dans le cadre d'une analyse englobant les interactions circulaires intersystèmes. Les exigences de la cohérence sont d'autant plus élevées que les actions à entreprendre seront susceptibles d'avoir un impact profond sur les structures existantes des systèmes formant notre Société.

Hélas, trop souvent des décisions sont prises sur la base d'analyses partielles, ignorant les interférences avec les autres systèmes, ou tout simplement évacuées pour des raisons d'intérêts strictement politiques ou personnels, quand il ne s'agit pas trivialement d'incapacité.

Voir infra les séquences logiques à suivre pour la cohérence des décisions :

